

d'une personne tracé au pinceau, au crayon, etc.—description de quelqu'un pour le corps ou pour l'esprit; description d'un objet quelconque.—ressemblance: *il est le portrait de son père*.—*flatté*, qui diminue les défauts du visage.—*chargé*, qui les augmente.

*Postulure*, s. f. portulicure, portrait; v. m.—*livre de la poste*, qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps.

\**Portugais*, e, s. et adj. *portughiz*, ès, de Portugal.

*Portugal*, roy. d'Europe.

*Portulacée*, s. f. pl. famille de plantes dicotylédones, polypétales à étamines pérygines.

*Portulan*, s. m. livre où sont décrits les ports de mer, les côtes, etc.

*Posage*, s. m. *posaje*, travail et dépense pour poser certains ouvrages.

*Pose*, s. f. *pose*, travail pour poser les pierres.—*sentinelles* qui on pose après la retraite latine.

*Posé*, ce, adj. *posé*, modeste; grave, rais.

*Posément*, adv. *posément*, modérément, sans se presser.

*Poser*, v. a. *poser* (ponere), mettre, placer sur.—*un modèle*, le placer dans l'attitude convenable; peindre.—*les armes*, les mettre bas; et fig. faire une trêve ou la paix.—*établir pour constant un principe*, une question.—*supposer*; *posons que cela soit*.—v. n. être posé, porter sur; la posture sur le mar.

*Poser*, s. m. *poseur*, celui qui dirige la pose des pierres.—*de sonnettes*, celui qui les pose.

*Positif*, ve, adj. *positif* (positivus), certain, constant, assuré; *preuve positive*.—Il s'oppose, s. à négatif; *commandement positif*, qui ordonne; s. à naturel; *droit positif*, lois de Dieu ou celles des hommes. *Quintité positive*, précédée du signe de l'addition; s. à négative.

*Positif*, s. m. premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison; il exprime simplement la qualité: *elle est belle*.—*petit buñet d'orgue* au devant du grand orgue.

*Position*, s. f. *position* (positio), point où un lieu est placé, situation physique et morale.—*manière dont on est placé à cheval*.—t. de danse, différentes manières de poser ses pieds l'un par rapport à l'autre.

*Positivement*, adv. *positivement*, certainement, précisément.

*Posivité*, s. f. noblesse de Pologne assemblée en corps d'armée.

*Posséder*, s. v. a. *posséder* (possidere),

avoir en son pouvoir:—*une maison, une charge*.—*les bonnes grâces de quelqu'un*, en être aimé, favorisé.—*les sciences*, *Honneur*, *Honneur*, en avoir une parfaite connaissance. *La dénomination possédée*, s'est emparé de son corps. *L'ambition*, la colore le possédant, il est agité par ces passions. *Une se possède pas* (il est transporté de joie.—*un parti*, qu'on prend souvent subitement, démontre, égarément.

*Possesseur*, s. m. *possesseur* (possessor), celui qui possède un bien, un héritage.

*Possessif*, adj. m. *possessif* (possessivus), qui marque possession; *pronon possessif*.

*Possession*, s. f. *possesion* (possessio), jouissance d'un bien quelconque.—*biens* qu'on possède.—état d'un homme possédé par le démon.

*Possessive*, s. m. *possessives* (possessorius), possession, droit de posséder; pal.

\**Possé*, s. m. *posé*, liqueur anglaise faite de lait mêlé de bière, ou de vin et d'eau.

*Possibilité*, s. f. *possibilité* (possibilitas), qualité de ce qui est possible.

*Possible*, adj. *possible* (possibilis), qui peut être, qui peut se faire.—s. m. *les bornes du possible*.—*peut-être possible*, ses efforts.—*peut-être possible*, *ira-t-il*; il est vieux en ce sens.

*Postcommunion*, s. f. *post-communion* (postcommunio), oraison du prêtre après la communion.

\**Post-dater*, v. a. *post-dater*, dater une lettre, etc. d'un temps postérieur à celui auquel elle est écrite.

*Postes*, s. f. *poste*, relais établis pour voyager diligemment.—*maison où sont ces relais*.—mesure de chemin fixée en France de deux lieues.—*exercice qu'on fait en courant la poste à cheval*—*courrier qui porte les lettres*.—*barreau où on les distribue*.—*petite balle de plomb dont on charge une arme à feu*. *Fendre, lever à poste*, à des termes convenus. *A sa poste*, fam. à sa disposition.

*Poste*, s. m. *poste* (postus, pour postus), lieu où un soldat, un officier est placé par son commandant.—lieu où l'on a placé des troupes, on qui est propre à en placer.—soldats mis à un poste.—emploi, fonction.

*Poster*, v. a. *poster*, placer dans un poste ou dans un endroit quelconque.

*Postère*, s. m. (posterior) derrière; fem.

*Postérieur*, e, adj. (posterior) qui

suit dans l'ordre des temps.—qui est derrière.—s. m. le derrière; fem.

*Postérieurement*, adv. *postérieurement*, après.

*Postériorité*, s. f. (posterioritas) état d'une chose en tant que postérieure à une autre.

*Postérité*, s. f. (posteritas) suite de sens qui descendent d'une même origine.—*tons ceux qui viendront ou qui sont venus après une certaine époque*.

*Posthume*, s. m. et adj. *posthume* (posthuma), né après la mort de son père. *Ouvrage posthume*, publié après la mort de l'auteur.

*Postiches*, adj. *postiche*, fait et ajouté après coup.—qui ne convient pas au lieu où on l'a placé: *ceux épaves des postiches*.—*faux*: *cheveux, dents postiches*.

*Postillon*, s. m. *postillon* (Il m.) valét qui conduit ceux qui courent la poste.

*Post-scriptum*, s. m. *post-scriptum* (mot latin), ce qu'on écrit dans une lettre après la signature. On le marque au abrégé par ces deux lettres, P. S.

*Postulant*, e, adj. *postulant* (postulans), qui recherche avec instance.—qui demande à être reçu dans une maison religieuse. *Avocat postulant*, qui pouvoit faire fonction de procureur.

*Postulation*, s. f. *postulation* (postulatio); se dit, en Allemagne, lorsqu'un chapitre voulant être un sujet rebelli d'un bénéfice incompatible avec celui qu'il postule, ou supplie le Pape de lever l'empêchement.—*fonction d'un procureur postulant*.

*Postuler*, v. a. *postuler* (postulare), demander avec instance.—v. n. faire toutes les procédures dans une affaire: *se procurer postule pour une loi*.

*Posture*, s. f. *posture* (postura), situation où se tient le corps.—état où l'on est par rapport à sa fortune.

*Pot*, s. m. *po* (potus); B. L. *pot*, pesum ou de *potis*, *pot à boire*, vase de terre ou de métal.—mesure de deux pintes.—marmite où l'on met bouillir la viande.—*casque: mettre à pot en tête*.—*de fleurs*, où il y a des fleurs.—*à flancher*, pour en mettre.—*à feu*, pièce de fer d'artillerie. *Pot-à-cin*, ce qu'on donne comme présent, au delà du prix arrêté pour un marché. *Pot-pourri*, 1<sup>o</sup> ragout de diverses sortes de viandes et de légumes; 2<sup>o</sup> sachet de fleurs et d'herbes odoriférantes; 3<sup>o</sup> fig. ouvrage d'esprit

composé de plusieurs choses rassemblées sans ordre et sans choix. *Mémoriser le pot aux roses*, une intrigue. *Donner dans le pot au noir*, dans quelque inconvénient ridicule. *Varner le tour du pot*, user de détours, de circonlocutions. *Il en pœura les pots cassés*, les frais, le dommage; fam.

*Potable*, adj. (potabilis, de *potis*, boisson) se dit du vin qui peut se boire, passable.—(ar) rendu liquide, et qu'on pourroit boire: *alchim*.

*Potage*, s. m. *potage*, bouillon et traites de pain, etc. trempées dedans.

*Potager*, s. m. *potajé*, fourneau de cuisine où l'on dresse des potages, etc.—*pot de terre* ou d'étain dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers.—*jardins où l'on cultive des légumes et des fruits*.—adj. *jardin potager*; *herbes potagères*.

\**Potamogéon*, s. m. (*potamo*, fleuve; *géon*, voisin) V. *Epi-dépu*.

*Potamo*, s. m. *potam*, plante, genre de fluviol.

*Potasse*, s. f. *potace*, alkali qu'on retire sur-tout des cendres des végétaux; oxyde de potassium.

\**Potasse*, ès, adj. *potacé*, légèrement combiné avec la potasse; chim.

\**Potassier*, s. m. *potassier*, substance métallique découverte en 1809, base de la potasse; chim.

*Pote*, adj. f. (*main*) grosse et enflée; fam.

*Potage*, s. m. *poté* (postellum); B. L. (*grosse* et longue pièce de bois qu'on pose en terre pour divers usages: *attacher un criminel à un poteau*.—*pièce de bois dont on fait des cloisons*, etc.)

*Potée*, s. f. ce qui est contenu dans un pot. On dit *fam.* d'un enfant vif et gai: *il est éveillé comme une potée de souris*.—diverses compositions de fleurs, de ceux qui polissent les glaces, etc. *potée d'éclair d'émert*, etc.

*Potée*, ès, adj. gras et plein: *enfant, bras poté*.

*Potence*, s. f. *potance*, gibel.—*sorte de béquilles*.—*étoit pour soutenir une poutre*.—*un flancher*.—*bois ou fer en saillie pour y attacher quelque chose*.

*Potenté*, ès, adj. *potencé*; *croix potencé*, qui a une traverse à chaque bout; blas.

*Potentia*, s. m. *potentia* (potens), souverain d'un grand Etat.

*Potentiel*, ès, adj. *potentiel*, ce se dit des remèdes qui, sans agir ée-

tuellement, produisant leur effet par une vertu caustique.

\* *Potentille*, s. f. *potantille* (ll m.), plante, genre de rosacées.

*Poterie*, s. m. cuire vaisselle ou d'étain.

*Poterne*, s. f. (posterna; B. L.) t. de fortification, porte secrète.

*Potier*, s. m. *potié*, qui fait et vend des pots de terre. — d'étain, qui fait et vend des ouvrages d'étain.

*Potio*, s. m. cuire jaune.

*Potion*, s. f. *potion* (potio), remède liquide; breuvage.

*Potiron*, s. m. sorte de citrouille.

*Poue*, s. m. insecte qui s'attache aux cheveux des gens malpropres; chaque espèce d'animal a ses poux particuliers.

*Poucaire*, s. et adj. *pouaire*, salope, vilain; pop.

*Poucaï*, interj. qui marque le dégoût.

*Pouce*, s. m. (pollex) le plus gros doigt de la main et du pied. — mesure, un douzième du pied. Il s'en montre dix, ils s'en repentaient; fam. *Jouer du pouce*, pop. compter de l'argent pour payer.

\* *Poucier*, s. m. *poucié*, doigtier propre au pouce; chiff.

*Poucing*, s. m. pron. le g.) ragotant; Anglo composé de rien de bon, de moelle de bœuf, de raiasin de rivière, etc.

*Poulingue*, s. m. *poulingue*, sorte de pierre, mélange de petits cailloux.

*Poultre*, s. f. (pultis) poussière. — compositions médicinales deséchées et broyées. — ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher. — amidon pulvérisé dont on se sert pour les cheveux. — composition de souffre et de salpêtre dont on charge les armes à feu. *Jeter de la poultre aux yeux*, fig. imposer, débouter par ses discours et ses manières. *Mètre, réduire en poultre une ville*, etc. la ruiner, la détruire. Il n'a pas inventé la poultre, il n'a pas grand esprit; prov.

*Poultre*, v. a. couvrir légèrement les cheveux de poudre.

\* *Poultrette*, s. f. *poultrette*, fumier sec, excréments en poudre.

*Poultreux*, vase, adj. *poultreux*, eue, plein de poussière.

*Poultreux*, s. m. *poultreux*, celui qui fait le pondrea canon. — petite boîte où l'on met la poudre pour sécher l'écriture.

\* *Poultrière*, s. f. fabrique de poudre à canon. — boîte à poudre.

*Poult*, mot qui exprime le bruit sourd que fait un corps en tombant.

*Poult*, s. m. coiffure de femme.

*Pouffer*, v. n. *pouffer*: — de rire, éclater de rire involontairement; fam.

*Pouille*, s. m. *pouille* (ll m.) catalogue de tous les bénéfices d'un diocèse, etc.

*Pouiller*, v. a. et pron. *pouiller* (ll m.) injurier grossièrement; pop.

*Pouillier*, s. f. *pouillier* (ll m.) chambre d'hôpital destinée à mettre les habits des pauvres.

*Pouilles*, s. f. pl. *pouilles* (ll m.) injures grossières; dire des pouilles; chanter pouilles; pop.

*Pouilleux*, vase, adj. *pouilleux*, eue (ll m.) qui a des poux.

*Pouillier*, ou *Pouillis*, s. m. *pouillier*, *pouillis* (ll m.) méchante hôtellerie.

*Pouillier*, s. m. *pouillier* (ll m.) lieu où conduent les poules. — fam. assemblée de femmes crédules. — celui qui vend de la yoaille.

*Poulin*, s. m. *poulin* (pultis; de *pullis*), cheval jusqu'à trois ans. — tumeur dans l'aine.

*Poulaire*, s. f. *poulaire*, pièce de bois faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

*Poulan*, s. m. ce que met de plus celui qui donne les cartes, aux jeux d'homme, de tri, etc. — tous où l'on paye double.

*Poularde*, s. f. jeune poule grasse.

*Poule*, s. f. (pullis) femelle du coq. — femelle du coq d'Inde. — *Janoune*, femelle du fais. — *emouille*, homme mou et foible; fam. *Plumer la poule sans crier*, faire des exactions adroitement et sans qu'on s'en plaigne; prov. *Cela fait voir la chair de poule*, fam. fait frissonner. — t. de jeux, mise que fait chaque joueur à son tour, et qui demeure à celui qui gagne tous les autres.

*Poulet*, s. m. *poulet*, petit de la poule. — billet de galanterie.

*Poulette*, s. f. *poulette*, jeune poule.

*Maîtresse poulette*, fam. femme habile et impérieuse.

*Pouleron*, s. m. poule fine pour amoncer le canon.

*Pouliche*, s. f. cavale; jusqu'à trois ans.

*Poultre*, s. f. roue creusée en demi-cercle dans l'épaisseur de sa circonférence, sur laquelle pose un cercle pour élever et descendre des fardeaux.

*Poulin*, s. m. v. *Poulin*.

*Pouliner*, v. n. se dit de la cavale qui met les.

*Poulinière*, s. f. (*jument*) destinée à produire des poulaux.

*Poult*, s. m. plante aromatique.

*Poult*, s. f. (pulpa) ce qu'il y a

de plus solide dans les parties charnues de l'animal. V. *Pulpe*. — genre de mollusques céphalopodes.

*Pouls*, s. m. *pouls* (pulsus), battement des artères. *Le pouls lui bat*, fig. il a peur. *Bâter le pouls à quelqu'un*, fig. le pressentir sur quelque affaire.

*Poultre*, s. f. v. *Poudre*.

*Poumon*, s. m. (pulmo) organe de la respiration. Il a de bons poumons, la voix forte.

*Poupard*, s. m. *poupar* (pupa), enfant au maillot.

*Poupart*, s. m. poisson crustacé.

*Poupe*, s. f. (puppis) l'arrière d'un vaisseau. *Accourir en poupe*, figure de l'aveir.

*Poupée*, s. f. (pupa) petite figure humaine de carton, de bois, etc. qui sert de jouet aux enfants. — fam. petite personne fort parée. — popnet d'ébène dont on garnit le fusil. — certaine manière d'ester.

*Pouppin*, s. m. sorte de pâtisserie.

*Pouppon*, s. m. sorte de regoût.

*Pouppin*, e. s. et adj. qui est d'une propreté affectée.

*Poupon*, ouge, s. (pupa) lenne enfant, jeune fille qui a le visage potelé.

*Pour*, prép. (et) ou, à cause, en considération de... au lieu de... — sans de... *Pour* vu que vous lui en parliez, si vous lui en dites un mot. — s. m. soutenir le pour et le contre.

*Pourboire*, s. m. ce qu'on donne, outre le prix convenu, à un commis-monnaie, à un ouvrier, etc.

*Pourcau*, s. m. *porco*, porc, cochon. — de mer, marouin, poisson.

*Pourchaus*, s. m. travail; v. m.

*Pourchasser*, v. a. *pourchasser*, rechercher avec obstination; fam.

*Pourfendeur*, s. m. *pourfendeur*, celui qui pourfend: — de géans; fam.

*Pourfentre*, v. a. *pourfendre* (finâdre), fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre.

\* *Pourmener*, v. a. et pron. promener; v. m.

*Pourmener*, s. m. *pourmener*, promenade; v. m.

*Pourparler*, s. m. *pourparlé*, conférence sur une affaire.

*Pourpié*, s. m. *pourpié*, plante potagère.

*Pourpoint*, s. m. (parpunctus) partie de l'ancien habillement français qui couvrait le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture. *A brûlé pourpoint*, s'est tout portant, et fig. en face. *Le moule du pourpoint*, fam. le corps.

*Pourpre*, s. m. (purpura; de *purpuris*)

rouge foncé dans les parties charnues des couleurs du blason. — maladie maligne qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau. — petit poisson à coquilles. — s. f. teinture précieuse qu'on tire de divers testacés univalves. — étoffe taillée en pourpre. — fig. dignité des rois, des cardinaux.

*Pourpuré*, ée, adj. de couleur de pourpre. *Fièvre pourpurée*, accompagnée de pourpre.

*Pourpris*, s. m. *pourpris*, encante, enclos; v. m. — poét. demeure; les célestes pourpris.

*Pourquoi*, *pourcoa*, conjonction causative, pour quelle raison. — s. m. le pourquoi, la cause.

*Poutrer*, v. a. *pourtré* (putrere), altérer, corrompre. — v. m. s'altérer, se corrompre. — fig. demeurer, croupir; *pourtré dans le vice*, dans la misère, en prison. Ce remède pourtré le rhume le mitrit, hâte sa guérison. *Faudra pourtré de cuire*, eue à l'excès. — s. m. *vela senté le pourtré*.

*Pourtraire*, s. m. *pourtraire*, pourtriture des chiffons à papier.

*Pourtraire*, s. m. *pourtraire*, lieu où l'on met pourrir les chiffons.

*Pourtraire*, s. f. *pourtraire*, état de celui qui pourrit; corruption.

*Pourtraire*, s. f. *pourtraire*, action de pourtraire. — soin pour obtenir une chose. — au pl. procédures d'un procès.

*Pourtraire*, s. m. *pourtraire*, qui pourtrait un emploi, une fille en mariage. — au palais, qui pourtrait un décret, une distribution de deniers.

*Pourtraire*, v. a. *pourtraire* (personne) courtir après pour atteindre. — rechercher, toucher d'obtenir. — continuer ce qu'on a commencé.

*Pourtrand*, conjonct. cependant, néanmoins.

*Pourtour*, s. m. tour, circuit d'un corps; archit.

*Pourvoir*, v. n. *pourvoir* (providere), passé défini, je pourvais; futur, je pourvoirai; imparf. du subj, que je pourvois; le reste sur voir; donner ordre à quelque chose, avoir soin. — à un bénéfice, le conférer. — v. a. manoir, s'offrir: — une place de vivres. — conférer; on l'a pourvu d'une charge, à établir par un mariage, par une charge; *pourvoir à ses enfants*. — v. pron. se fournir. — tenter action devant un juge.

*Pourvoire*, s. f. *pourvoire*, lieu où se trouvent les provisions que les pour-

voyeurs doivent fournir. — corps des pourvoyeurs.

**Pourvoyeur**, s. m. *pourvoieur*, celui qui est chargé de fournir à une maison la viande et le poisson.

**Pouvois**, s. m. conf., en cas que, à condition que...

**Pousse**, s. f. *poûce*, jets, petites branches que poussent les arbres au printemps et au mois d'août. — maladie des chevaux, qui les fait souffrir beaucoup et luitte du flanc. — pop. corps des archers.

**Pousse-caul**, s. m. archer de la pousse; pop.

**Poussée**, s. f. *poûsée*, action de pousser, ou effet de ce qui pousse; archit. Donner la poussée à... faire grand peur, poursuivre vivement, pop.

**Pousse-pieds**, s. m. coquillage.

**Pousser**, v. a. *poûser* (pulsare), faire effort contre, pour ôter de place. — imprimer un mouvement à un corps qu'on jette ou qu'on frappe. — faire entrer quelque chose à force; *pousser un clou dans le mur*. — avancer, élever; *pousser un allié, une franchise*.

*— lui son conquête; — la raillerie trop loin, l'impudence jusqu'au bout; — des cris, des soubres, criquer; soubres; fig.*

*— attaquer, offenser; vous pousser trop*. — avancer, favoriser; *je l'ai poussé à l'armée*. — exciter: *on l'a poussé à se battre*. — à bout, clocher au dernier point. — le temps avec l'épée, fam. temporiser. — y. n. se dit de la crue des plantes au printemps.

*— luitte des flancs*, en parlant des chevaux qui ont la respiration gênée. — à la roue, fam. aider. *Ce mur pousse au dehors*, fait un ventre, menace ruine.

*— aller, se peiter vers; — vers l'enfer, ne poussez pas plus loin.*

**Poussette**, s. f. *poûsette*, jeu d'enfant.

**Poussier**, s. m. *poûcier*, poussière qui demeure au fond d'un sac de charbon.

**Poussière**, s. f. *poûsière* (pulvis), terre réduite en poudre très-fine. — *soignée*, poudre contenue dans le sommet des éminences appelées au lèvre. *Être couronné de poussière*, etc. ôter la vie; péché.

**Poussif**, *soe*, adj. *poûsif*, qui a la pousse; se dit des chevaux, et pop. d'un gros homme qui peine à respirer.

**Pousoin**, s. m. *poûsoin* (pulcinus); B. L.) petit poulet.

**Poussinière**, s. f. *poûsinière*, les Pleiades, constellation dans le signe du Taureau.

**Poussoir**, s. m. *poûsoir* (pulsare),

instrument de dentiste fait en pied de biche à son extrémité. — cimeterre terminé par un bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

**Poutre**, s. f. (palletrum; B. L.) grosse pièce de bois carrée, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher.

**Poutrelle**, s. f. *poûtreille*, petite poutre.

**Pouvoir**, v. n. *poûvoir* (pollere); *poûvoir*, *pu*; *je puis* ou *je peux*, *il peut*, *vous pouvez*, *ils peuvent*; *je pouvais*; *je pus*, avoir la faculté de faire en état de...

*N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. — marque la possibilité: *cela peut se faire*; et impes. *il peut se faire*, *il peut arriver que...*

v. a. avoir l'autorité, la faculté de faire; *vous pouvez tout sur lui*.

**Pouvoir**, s. m. *poûvoir*, autorité, faculté de faire. *Avoir en son pouvoir*, en sa disposition, posséder. — faculté d'agir pour un autre, dont on a mandement. — écrit par lequel on donne pouvoir d'agir: *il a exhibé ses pouvoirs*.

*Ce prêtre a des pouvoirs*, peut confesser. — *légalatif*, de faire des lois. — *exécutif*, gouvernement.

**Pouvoine**, ou mieux **Pouvoilaine**, s. f. *poûvoine*, *poûvoilaine*, sabie des environs de Pouzol, v. du r. de Naples.

**Pragmatique**, s. f. *pragmatique* (*pragmā*, *grēn*, *pragmā*, affaire), on dit, *Pragmatique-union*, règlement en matière ecclésiastique. — ordonnance de Charles VII, en 1438, pour recevoir ou modifier quelques articles du concile de Bâle. — en quelques pays, disposition du souverain concernant ses États ou sa famille.

**Prérial**, s. e. adj. *prérial*, qui croit dans les prairies; bot. — s. m. neuvième mois du calendrier républicain.

**Prérier**, s. f. *prérier* (prérier), étendue de terre où l'on recueille du foie.

**Praline**, s. f. amande rissolée dans du sucre.

**Praline**, v. a. griller avec du sucre.

**Prane**, s. f. navire à rames et à voiles, et à un seul pont.

**Pras**, s. f. *prās* (*prās*, porras), sorte d'émeraude verdâtre.

**Praticable**, adj. *praticable*, qu'on peut pratiquer, employer. *Ce chemin n'est pas praticable*, est très-mauvais.

**Praticien**, s. m. *praticien*, celui qui entend les procédés, qui suit le baccarat. — médecin plein d'expérience.

**Pratique**, s. f. *pratique* (*practica*,

action, *devis*, *res*, *logis*, *je pratique*), ce qui se réduit en acte dans un art, dans une science; s'oppose à théorie. — exécution: *mettre en pratique*. — usage, coutume d'un pays. — expérience de choses du monde: *la pratique des affaires*. — châtiais, personnes qui donnent de l'emploi: *ce marchand est tel, ce procureur, ce médecin ont bien des pratiques*. — procédure: *patron les papiers de l'étude d'un procureur*. — d'une machine. — instrument de métal avec lequel les joueurs de marionnettes changent leur voix: — au pl. intrigues, menées sourdes.

**Pratique**, adj. *pratique*, qui ne s'arrête pas à la théorie, qui exécute.

**Pratiquement**, adv. *praticamente*, dans la pratique.

**Pratiquer**, v. a. *pratiquer*, mettre en pratique. — exercer: — *la médecine*, et neutral. *il faut pratiquer*. — fréquenter: *j'ai pratiqué cet homme-là*. — des tonneaux, les sulmorner. — des intelligences, se les ménager. — ménager la place: — *un escalier dans l'épaisseur d'un mur*; archit.

**Pré**, syllabe qui, jointe aux mots, marque supériorité, autorité.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

**Pré**, s. m. (pratim) petite prairie.

*jeûr par précaire*, par concession révocable.

**Précacement**, adv. *précacement* (précario), d'une manière précieuse.

**Précation**, s. f. *précation* (precatio), ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter un mal. — circonspection, ménagement.

**Précationner**, v. a. *précationner* (precatior), murir contre... — v. pron. prendre ses précautions. — au part. *avisé*, prudent.

**Précédemment**, adv. *précédemment*, auparavant, ci-devant.

**Précéder**, e. adj. *précéder* (precedens), qui précède, qui a été auparavant.

**Précéder**, v. a. (precedere) marcher devant. — être auparavant, par rapport au temps. — avoir le pas sur...

**Précédence**, s. f. *précédence* (precellentia), supériorité; v. m.

**Précéder**, *précéder*, ou *Préchaîner*, s. m. (preceptor) grand-chantre, dignité dans quelques cathédrales.

**Précepte**, s. m. (preceptum) règle, enseignement. — commandement de Dieu ou de l'Église.

**Précepteur**, s. m. (preceptor) celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant.

**Préceptonal**, e. adj. qui appartient au précepteur.

**Préceptoral**, s. m. état, fonction du précepteur.

**Préceptoral**, e. adj. ou *Préceptoral*, s. f. se dit d'une prébende affectée à un maître de grammaire qui doit enseigner les jeunes clercs.

**Précéder**, s. f. *précéder* (precedere) — des équivoques, mouvement rétrograde des points équiniaux; astron.

**Préchantre**, s. m. V. *Préchantre*.

**Prêche**, s. m. sermon, temple des protestants.

**Prêcher**, v. a. et t. m. (predicare) annoncer en chaire la parole de Dieu: *predicare la carême, les fidèles*; et par extension, *prêcher une morale sévère*.

*— d'exemple*, faire le précepte. — l'on concilie aux autres. — faire des remontrances: *je le préche là-dessus; il ne faut que prêcher*. — *malheur, misère*, annoncer toujours quelque chose de fâcheux.

**Prêchur**, s. m. *prêchur*; se dit des Dominicains ou *Prêtres-Prêchur*.

**Pouvre prêchur**, mauvais prédicateur.

**Prêchuse**, s. f. *prêchuse*, femme qui fait des remontrances; fam.

*Précieuse*, s. f. *précieuse*, femme affectée dans son langage, ses intentions.

*Précieusement*, adv. *précieusement* (précieux), avec grand soin; *conserver précieusement*.

*Précieux*, *euse*, adj. *précieux*, *euse* (précieux), qui est de grand prix; *meubles précieux*. — fig. *les moments sont précieux*, il n'y a pas de temps à perdre. — qui nous est très-cher: *c'est un gage précieux sur son caractère*. — affecté: *style précieux; maniere precieuse*. — s. m. le précieux de son style.

*Préciosité*, s. f. *préciosité* (pretiositas), langage d'une précieuse; peu usité.

*Précipice*, s. m. (precipitium) gouffre profond et escarpé. — fig. grand malheur.

*Précipitamment*, adv. *precipitamment* (precipitatio), avec précipitation, à la hâte.

*Précipitant*, s. m. (precipitans) ce qui opère la précipitation: chim.

*Précipitation*, s. f. *precipitation* (precipitatio), extrême vitesse, trop grande hâte. — vivacité portée à l'exces dans les discours ou les actions. — action de précipiter un corps dissous dans un liquide: chim.

*Précipité*, s. m. (precipitatus) corps mouvant avant un autre. Le post se prend substantif. le *précipité*: prat.

*Précipiter*, v. a. (precipitare) jeter dans un lieu profond, fort bas. — trop hâter. — ses pas, marcher fort vite. — ses cours, couler rapidement, en partant d'une rive. — s'élever sous forme pulvérulente un corps qui étoit dissous dans un liquide, et le faire déposer dans la décomposition: chim. — v. pron. il se précipita dans la mer, et fig. dans le danger.

*Préciput*, s. m. (preciputus) avantage que le testateur ou le coutume donne à un des cohéritiers ou à sa portion. — ce que le mari ou la femme a droit de prendre avant le partage de la communauté.

*Précis*, s. m. *précis* (precisus), abrégé de ce qu'il y a d'important, d'essentiel dans une affaire, dans une science, etc.

*Précis*, e, adj. *précis*, *ise*, fixe, déterminé, arrêté: *heure précise*. — en justice, demandes *précises*, expresses et formelles. *Prendre des mesures précises*, justes. *Style précis*, net, exact, concis.

*Précisement*, adv. *précisément* (precisus), exactement, justement.

*Préciser*, v. a. *preciser* (precidere), déterminer, présenter d'une manière précise: néol.

*Précision*, s. f. *précision* (precisio),

exactitude dans le discours, telle qu'on ne dit rien de superflu. — abstraction d'une chose d'avec une autre: *didact*.

*Précece*, adj. (præcox) mûr avant la saison: *fruit précéce*. Ce que vous dites est *précece*, est dit trop tôt. *Enfant précéce*, plus avancé, un physique et au moral, que son âge ne le comporte. — s. f. *cerise qui vient avant les autres*.

*Préceccité*, s. f. qualité de ce qui est précéce.

*Précompter*, v. a. *précompter* (præcomputare), compter par avance les sommes qui sont à déduire.

*Préconisation*, s. f. *préconisation* (præconisatio: B. L.), action de préconiser; au propre.

*Préconiser*, v. a. *préconiser*, déclarer en plein consistoire qu'un sujet nommé à un évêché a les qualités requises. — fig. louer à l'exces.

*Préconisseur*, s. m. *préconisateur*, qui préconise: m. nouv.

*Précordial*, e, adj. (præcordia) qui a rapport au diaphragme.

*Précourir*, s. m. (præcursum) qui vient avant un autre pour en annoncer la venue. — fig. choses qui ont coutume d'en précéder d'autres.

*Précéder*, v. n. (præ, decedere) mourir avant un autre. Le post se prend substantif. le *précédé*: prat.

*Précéder*, s. m. *précéder*, mort de quelqu'un avant celle d'un autre.

*Précédresseur*, s. m. *précédresseur* (prædecessor), celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, etc. — au pl. ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays.

*Prédestination*, s. f. *prædestination* (prædestination), décret de Dieu par lequel les âmes sont prédestinées à la gloire éternelle. — arrangement invariable d'événemens qu'on suppose arriver nécessairement.

*Prédestiner*, v. a. (prædestinare) destiner de toute éternité au salut, à faire de grandes choses. — substantif. *c'est un prédestiné* et fam. *il étoit prédestiné à se noyer*.

*Prédestinatif*, e, adj. (præ, determinans) qui prédestine: *legum terminatif*, qui prédestine: *legum terminatif*.

*Prédestination*, s. f. *prædestination* (prædetermination), action par laquelle Dieu met et détermine la volonté humaine.

*Prédestiner*, v. a. (præ, determinare) déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

*Prédial*, e, adj. (predium) qui concerne le fonds, les héritages: pal.

*Prédicable*, e, adj. *prédicable* (predicabilis), f. de logique; se dit d'une qualité qu'on peut donner à un sujet. *le temps animal est prédicable aussi-bien de l'homme que de la bête*.

*Prédicament*, s. m. *prædicamentum* (prædicamentum), catégorie, ordre, rang; log. — fam. renommée: *être en bon, en mauvais prédicament*.

*Prédicant*, s. m. (prædicatore) f. de messes; ministre protestant.

*Prédicateur*, s. m. (prædicator) celui qui annonce en chaire la parole de Dieu.

*Prédication*, s. f. *prædication* (prædicatio), action de prêcher. — sermon.

*Prédicteur*, s. f. *prædicteur* (prædicator), action de prédire. — chose prédite.

*Prédilection*, s. f. *prædilection* (prædilectio), préférence d'affection.

*Prédire*, v. a. (sur dire), excepté que l'on dit *vous prédire*, et non pas *vous prédites* (prædicere) annoncer ce qui doit arriver, à par inspiration divine, comme les prophètes; à par des règles certaines: *prédire une éclipse*; 50 par une prétendue divination; 40 par conjecture.

*Prédominant*, e, adj. (præ, dominans) qui prédomine.

*Prédomination*, s. f. *prædomination* (prædominatio), action de prédominer.

*Prédominer*, v. a. (præ, dominari) prévaloir, s'élever au dessus.

*Prééminence*, s. f. *præéminence* (præéminencia), prééminence en ce qui regarde la dignité et le rang.

*Prééminent*, e, adj. *præéminent* (præéminentis), qui excelle au dessus des autres choses du même genre; ne se dit guère qu'au moral. *Dignité prééminente*, au dessus des autres.

*Préétablir*, v. a. (præ, stabilire) établir d'abord. *l'harmonie préétablie*, système par lequel les Leibniziens prétendent expliquer la correspondance entre les mouvements du corps et les perceptions de l'âme.

*Préexistant*, e, adj. *præ-existens* (præ, existens), qui préexiste.

*Préexistence*, s. f. *præ-existence* (præ-existence), existence d'un être antérieurement à un autre.

*Préexister*, v. n. *præ-existere* (præ-existere), exister avant un autre.

*Préface*, s. f. (præ, fari; de qua, dire) avertissement en tête d'un livre. — fam. *préambule*. — partie de la messe qui précède le canon.

*Préfecture*, s. f. *præfectura* (præfectura), charge, juridiction, fonctions de

préfet. — nom de plusieurs charges et dignités dans l'Empire romain.

*Préférable*, adj. *digne d'être préféré*.

*Préférablement*, adv. *præferentiam*, par préférence.

*Préférence*, s. f. *præferentia*, choix d'une personne ou d'une chose plutôt que d'une autre. — droit d'être préféré.

*Préférer*, v. a. (præferre; de quo, portare) donner l'avantage à une personne ou à une chose au dessus d'une autre.

*Préfet*, s. m. *præfex* (præfectus), celui qui possédait une préfecture chez les Romains. — dans les collèges, inspecteur particulier des études. — en France, magistrat qui administre un département.

*Préférer*, v. a. (præferre) fixer un terme, un délai: pal.

*Préfix*, e, adj. *præfix* (præ, fixus), déterminé: *jour préfix*. *Double préfix*, qui consiste en une somme fixée par le contrat de mariage.

*Préfixion*, s. f. *præfixio*, détermination: *préfixion de délai*: pal.

*Préflouaison*, s. f. *præflouaison* (præflouo), divers manières d'être d'une fleur avant son épanouissement.

*Préjudice*, s. m. (præjudicium) tort, dommage. *Un préjudice de (contre) sa parole, son honneur, etc. Sans préjudice de mes droits, sans leur nuire*.

*Préjudiciable*, adj. qui préjudicie.

*Préjudicial*, s. adj. *præjudicialis* (præjudicialis), frais des défauts qui fait rembourser avant d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

*Préjudiciel*, *elle*, adj. (præjudicialis) *question préjudiciale*, qui doit être jugée avant la principale.

*Préjudicier*, v. n. (præjudicare) faire tort.

*Préjugé*, s. m. *præjugé* (præ, judicium), ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable. — ce qu'on a jugé d'une affaire avant de juger le fond. — marque, signe de ce qui arrivera: *ce qu'on vous a dit est un préjugé pour le succès de votre entreprise*. — opinion adoptée sans examen.

*Préjuger*, v. a. *præjuger* (præjudicare), rendre un jugement interlocutoire, qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après. — préjuger par conjecture.

*se Préjuger*, v. pron. *se préjuger*, affecter un air de gravité, de morgue.

*Prélat*, s. m. (prælat: B. L.) celui qui a une dignité considérable et une juridiction spirituelle dans l'Eglise,

comme les évêques, etc. — ecclésiastique de la cour du pape, qui a droit de porter le violet.

**Prélation**, s. f. *prælatio* (prælatio), droit par lequel on obtient, par préférence, la charge que possédait son père.

**Prélat**, s. f. (prælati); B. L. dignité de prélat.

**Prèle**, s. f. genre de fongères.

**Prélegs**, s. m. *prælegatus* (prælegatus), legs qui doit être pris sur la masse avant le partage.

**Prélever**, v. a. *præligere* (prælegatus), faire un prélegs.

**Préler**, v. a. froter, polir avec la préle.

**Préleverment**, s. m. préleverment, action de prélever.

**Prélever**, v. a. (pra, lever) lever préalablement une certaine portion sur le total.

**Préliminaire**, adj. *præliminarius* (præliminarius), qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir. — s. de négociations, se dit des articles généraux qui doivent être réglés avant d'entrer dans les discussions particulières. — s. m. pl. les préliminaires de la paix.

**Préliminairement**, adv. *præliminariament*, avant d'entrer en matière.

**Prélire**, v. a. (pra, legere, de *lybr*, rassembler) lire une première épreuve avant de l'envoyer à l'auteur: impr.

**Prélude**, s. m. (præludium), ce qu'on joue sur un instrument pour se mettre dans le ton, pour voir s'il est accord.

— pièce de musique composée sur-le-champ dans le goût des préludes. — fig. ce qui précède, ce qui prépare à...

**Préluder**, v. a. (præludere) jouer, faire des préludes. — essayer sa voix par une suite de tons différents, avant de chanter un air, etc. — fig. faire une chose pour en venir à une autre plus importante; — *un combat par des escarmouches*.

**Prématuré**, ée, adj. (præmaturus) qui vient avant le temps: *fruits prématurés*; et fig. *esprit prématuré*; *office prématuré*.

**Prématurément**, adv. *præmaturament* (præmature), avant le temps convenable.

**Prématurité**, s. f. (præmaturitas) maturité avant le temps ordinaire.

**Préméditation**, s. f. (præmeditation) (præmeditatio), action de préméditer.

**Préméditer**, v. a. (præmeditari) méditer sur une chose avant de l'exécuter.

**Prémices**, s. f. pl. (præmitia) premiers fruits de la terre ou du bétail.

— fig. premières productions de l'esprit, etc.

**Premier**, ère, adj. *primus* (primus), qui précède par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la dignité, etc.

**Premièrement**, adv. *primèment*, en premier lieu.

**Premières**, s. f. pl. *præmissæ* (præmissæ), les deux premières propositions d'un syllogisme.

**Premoière**, s. m. (præmonstratus) religieux.

**Premotif**, s. f. *præmotio* (præmotio), action de Dieu déterminant la créature à agir.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Premunir**, v. a. et pron. (præmunire) prévenir, avertir, mettre en garde.

**Prénom**, s. m. *prænomen* (prænomen), nom qui, chez les Romains, précédoit celui de famille.

**Prénotion**, s. f. *prænotion* (prænotion), connoissance obscure qu'on a d'une chose avant de l'avoir examinée: *did. Prénotion*.

**Préoccupation**, s. f. *præoccupatio* (præoccupatio), prévention d'esprit. — état d'un esprit occupé d'un objet, pour faire attention à aucun autre.

**Préoccuper**, v. a. *præoccupare* (præoccupare), prévenir l'esprit de quelqu'un; ne se prend qu'en mauvais sens. — v. pron. se prévenir.

**Préopinant**, s. m. (præopinans) celui qui opine avant un autre.

**Préopiner**, v. u. (præopinari) opiner devant quelqu'un.

**Préparant**, adj. m. (præparans) se dit d'un vaisseau qui sert à la préparation de la semence: *anat.*

**Préparatif**, s. f. *præparatio* (præparatio), action de préparer ou de se préparer.

**Préparatoire**, adj. *præparatorius* (præparatorius), qui prépare: *procederes præparatorios*.

**Préparer**, v. a. et pron. (præparare) apprêter, disposer, mettre en état: *did.*

**Prépondérance**, s. f. supériorité d'autorité, de crédit.

**Prépondérant**, ée, adj. (præpondans) qui a plus de poids qu'un autre.

**Préposer**, v. a. (præponere) établir, établir avec pouvoir de faire une chose, d'en rendre sous. Le participe s'emploie substantif: *un des préposés*.

**Préposition**, s. f. (præpositio) (præpositio), particule indecl. qui se met devant le mot qu'elle régit.

**Prépuce**, s. m. (præputium); de *præputium* (præputium), de tegumen de la verge, qui couvre le gland en forme de capuchon: *anat.*

**Prérogative**, s. f. (prærogativa) privilège, avantage attaché à certaines dignités.

**Près**, prép. qui marque proximité de lieu ou de temps. — presque: *il s'y a près de vingt ans. Être près de... sur le point de... A peu près, presque.*

**Près**, prép. qui marque proximité de lieu ou de temps. — presque: *il s'y a près de vingt ans. Être près de... sur le point de... A peu près, presque.*

**Près**, prép. qui marque proximité de lieu ou de temps. — presque: *il s'y a près de vingt ans. Être près de... sur le point de... A peu près, presque.*

**Présage**, s. m. (præsagium) (præsagium), signe par lequel on juge de l'avenir. — conjecture qu'on tire de ce signe.

**Présager**, v. a. (præsagire) (præsagire),

indiquer, annoncer. — en parlant des personnes, conjecturer.

**Présbylé**, s. et adj. *præbyle* (præbyle, vieillard); qui ne voit que de loin, parce que son cristallin est aplati; s'oppose à *myope*.

**Présbytéral**, ée, adj. *præbyle* (præbyle), qui appartient à l'ordre de prêtrise. *Maison présbytérale*, du curé.

**Présbytère**, s. m. maison présbytérale.

**Présbytérienne**, s. m. système, secte des présbytériens.

**Présbytérien**, s. m. *præbyle* (præbyle), en Angleterre, protestant qui ne reconnoît pas l'autorité épiscopale.

**Présence**, s. f. *præsentia* (præsentia), connoissance de ce qui doit arriver; ne se dit que de Dieu.

**Présence**, s. f. *præsentia* (præsentia), connoissance de ce qui doit arriver; ne se dit que de Dieu.

**Préscription**, s. f. *præscriptio* (præscriptio), manière d'acquiescer la propriété d'une chose par une possession non interrompue pendant un temps fixé par la loi.

**Préscrire**, v. a. *præscribere* (præscribere), ordonner, marquer ce qui est prescrit: *anat.*

**Présence**, s. f. *præsentia* (præsentia), existence d'une personne dans un lieu marqué. *Les deux armées sont en présence*, en vue l'une de l'autre: — *esprit*, pronomitive à dire ou à faire ce qu'il y a de mieux.

**Présent**, s. m. *præsent*, ce qu'on donne par pure libéralité.

**Présent**, ée, adj. *præsent* (præsent), qui est dans le lieu dont on parle, dans le temps ou nous sommes. *Il a été présent*, *présent*, il se souvient à propos et sans peine de ce qu'il a lu ou vu. — s. m. le temps présent. — le premier temps de chaque mode d'un verbe, celui qui marque le temps présent. *A présent*, maintenant.

**Présentable**, adj. *præsentabilis*, qui peut se présenter.

**Présentateur**, trice, s. *præsentator*, qui a droit de présenter à un bénéfice.

**Présentation**, s. f. (præsentatio), action de présenter. — acte que prend un procureur qui se présente pour sa partie. — *de la Vierge*, fête en mémoire de ce que la Vierge fut présentée au temple.

*Présentement*, adv. *présentement*, maintenant.

*Présenter*, v. a. *présenter* (présentare), offrir.—introduire en la présence de... ou l'a *présente au ministre*.—v. pron. paroître devant quelqu'un : — *ôtez, ôte bonne grâce. Ce palais se présente bien*; fig.

\**Préservateur*, s. m. *préservateur* (præservator), fourneau de doreurs qui les garantit des vapeurs du mercure.

*Préservatif*, s. m. *préservatif*, qui a la vertu de préserver.—s. m. remède préservatif.

\**Préservation*, s. f. *préservation* (præservatio), action de préserver; peu usité.

*Préservé*, v. a. *préservé* (præservare), garanti de mal.

*Présidence*, s. f. *présidence*, droit de présider, fonction de président.

*Président*, s. m. *président* (presidens), celui qui préside à une assemblée, à une compagnie.

*Présidente*, s. f. *présidente*, femme d'un président.

*Présider*, v. a. et n. *présider* (presidere), occuper la première place dans une assemblée, avec droit d'en recueillir les voix et de prononcer la décision.—une assemblée ou à une assemblée.—avoir le soin, la direction : — à une cérémonie; *Cérès préside aux moissons*.

*Présidat*, s. m. *présidat* (præsidiat) siège de justice, des sentences duquel il y avait appel au parlement, excepté en certains cas et pour certaines sommes.—adj. *juges présidaturs; séances présidatiles*.

*Présidatlement*, adv. *présidatlement* (jager); se dit d'un présidat qui juge sans appel.

*Présomptif*, ier, adj. *présomptif*: *hérédité présomptive*, regardée comme la plus proche héritière, mais qui peut être exclue par des enfants qui surviendraient.

*Présomption*, s. f. *présomption* (præsumptio), conjecture, jugement fondé sur des apparences, des indices.—opinion trop avancée de soi-même.

*Présomptivement*, adv. *présomptivement* (præsumptivè), d'une manière présomptueuse.

*Présomptueux*, euse, adj. *présomptueux*, euse (præsumptivus), qui a, ou qui annonce une trop grande opinion de lui-même : *perdue présomptueuse*.

*Presque*, adv. *presque*, à peu près.

*Presqu'île*, s. f. *presqu'île*, V. *Péninsule*.

*Pressamment*, adv. *pressamment*, d'une manière pressante; peu usité.

*Pressant*, e, adj. *pressant*, qui presse, qui insiste sans relâche.—en parlant

de choses, urgent, qui ne souffre pas de délai.

*Presse*, s. f. *presse*, foule, multitude de personnes qui se pressent. On dit d'une marchandise qui se débite bien, *la presse y est*.—en Angleterre, enlèvement forcé des fâtelots.—machine pour presser, pour imprimer.—petite poche qui ne quitte pas le voyant.

*Pressé*, e, adj. *pressé*, qui a hâte. *Cette affaire est pressée*, ne souffre pas de délai.

*Présentiment*, s. m. *présentiment*, sentiment, secret de ce qui doit arriver.—de fièvre, de goutte, émotion qui fait craindre la fièvre, etc.

*Présentir*, v. a. *présentir* (presentire), avoir un présentiment.—sonder les dispositions de quelqu'un.

*Presser*, v. a. *presser* (pressare), serter avec force.—mettre en presse.—poursuivre sans relâche.—approcher une personne ou une chose contre une autre; *presser l'écurie; s'en taise pas à être pressé*.—lâter, obliger à se diligenter.—fig. pousser vivement dans une dispute.—soliciter avec instance.

v. n. *la maladie presse*, demande un prompt secours. *L'écumeur presse*, il faut la saisir promptement.—au part, qui a hâte, empressé.—tourmenté.

v. n. *la malade presse*, demande un prompt secours. *L'écumeur presse*, il faut la saisir promptement.—au part, qui a hâte, empressé.—tourmenté.

\**Pressoir*, s. m. *pressoir* (pressura), machine qui sert à presser du raisin, des pommes, pour en faire du vin, du cidre, etc.—*filopile*, confluent des quatre sinus de la dure-mère; namt.

*Pressurage*, s. m. *pressurage* (pressura), action de pressurer ou pressoir.—vin tiré du marc à force de pressurer.

*Pressurer*, v. a. *pressurer*, tirer, par le moyen du pressoir, la liqueur des raisins, etc.—exprimer le jus des fruits en les serrant dans la main.—fam. épouser par des impôts.

*Pressurée*, s. m. *pressurée*, qui conduit le jus pressoir.

*Prétance*, s. f. *prétance* (præstantia), honne mine accompagnée de dignité.

*Présent*, s. m. *présent* (præstant), un des principaux jours de l'année.

*Présentation*, s. f. *présentation* (præstantio); —de serment, action de prêter ser-

ment.—de foi et hommage, action de rendre foi et hommage à son seigneur suzerain.

*Prête*, adj. *prête* (præstus), prompt, adroit, agile; mais, etc. *reponse prête*.—interj. vite, promptement; *allons, presto!*

*Prêtement*, adv. *prêtement*, habilement, à la hâte.

*Prêtresse*, s. f. *prêtresse*, agilité, subtilité.

*Présage*, s. m. *présage* (præstigia), illusion par sortilège.—de l'imaginerie, illusions opérées sur l'imagination.

*Préstimonie*, s. f. (præstimonia); B. L. lauds ou revenu affecté par un fondateur à l'entretien d'un prêtre, sans aucune érection en titre de bénéfice.

*Prêto*, *præstissimo*, adv. pris de l'italien, vite, très-vite : mus.

*Prêtolet*, s. m. *prêtolet*, ecclésiastique sans considération; t. de mépris.

*Présumer*, v. a. et n. *présumer* (præsumere), conjecturer, juger par induction.—avoir trop bonne opinion : *il présume trop de son crédit*.

\**Présupposer*, v. a. *présupposer* (præsupponere), supposer préalablement.

*Présupposition*, s. f. *présupposition* (præsuppositio), supposition préalable.

*Présure*, s. f. *présure* (pressura), ce qui sert à faire cailler le lait, comme la fleur d'artichaut, et la liqueur acide du ventricule des veaux, agneaux, etc.

*Prêt*, s. m. *prêt*, action de prêter de l'argent.—la chose prêtée.—solde ordinaire du soldat.

*Prêt*, e, adj. *prêt* ou *prêt* (præsto), qui est en état de... disposé, préparé...

*Prêtantaine*, s. f. *prêtantaine*: *courir la prêtantaine*, courir çà et là sans sujet; fam.

*Prête-Jean*, *prête-jeu*, V. *Négus*.

*Prétendant*, e, s. *prétendant* (pretendens), qui prétend à...

*Prétendre*, v. a. et n. *prétendre* (pretendere; de pro et de velle, tendre), croire qu'on a droit à; — quelque chose, ou à quelque chose.—v. n. aspirer à... sentir que... avoir intention, dessein.

*Prétendu*, e, part. *prétendu*, faux, supposé.—s. celui, celle qui doivent s'épouser.

*Prête-nom*, s. m. celui qui prête son nom à quelqu'un pour un bail, une affaire, etc.

*Prétention*, s. f. *prétention* (pretentio), droit qu'on a ou qu'on croit avoir de prétendre à... *flonomie à prétentions*, qui pré-

tend à l'esprit, aux talents; à la considération; et dans le sens contraire, *homme sans prétention*.

*Prêter*, v. a. (præstare; B. L.) donner à condition qu'on rendra : — *de l'argent*, et *accuser, prêter à intérêt*, à l'usage, et *neuruler, aider, prêter à l'usage*, etc.—*la douze, aider*.—serment, faire serment.—le *floue*, donner prise sur soi. *Ce cuir, cette étoffe prêtent*, s'étendent quand on les tire. *Se prêter à quelque chose*, y consentir par complaisance; — *ami, ami au prêter, ennemi au rendre*: prov.

*Prêtéri*, s. m. *prêtéri* (preteritum), inflexion du verbe qui marque le passé.

*Prêtérition*, s. f. *prêtérition* (preteritio); fig. de rhét. par laquelle on feint de vouloir omettre une chose dont pourtant on parle.—omission d'un héritier nécessaire dans un testament.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

*Prêtre*, s. m. (prætor) magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.—magistrat de quelques villes d'Allemagne.

poëns, femme attachée au service d'une divinité.

*Prêtrise*, s. f. *prætrise*, chez les chrétiens, ordre sacré par lequel un homme est fait prêtre.

*Préture*, s. f. (*prætura*) charge de prêtre.

*Prévue*, s. f. (*prævisio*) ce qui constate une vérité, un fait. — marque, témoignage. — vérification d'une opération (prévue), avoir, remporter l'avantage sur... — v. pron. tirer avantage de...

*Prévidoir*, v. n. *præviduar* (sur *velar*, excépté au subj. *que* je *præviduar*) (prévidoir), avoir, remporter l'avantage sur... — v. pron. tirer avantage de...

*Prévaricateur*, s. m. (*prævaricator*) qui prévarique.

*Prévarication*, s. f. *prævaricatio* (*prævaricatio*), action de prévariquer.

*Prévariquer*, v. n. *prævaricare* (*prævaricare*), agir contre le devoir de sa charge.

*Prévenance*, s. f. manière obligante de prévenir.

*Prévenir*, e. adj. (*præveniens*) qui prévient. — agréable, qui dispose en sa faveur; *au prévenant*. — obligant, qui va au devant de tout ce qui peut faire plaisir.

*Prévenir*, v. n. (*prævenire*) devancer.

— Être le premier ce que l'on doit faire soi-même. — rendre de bons offices, de soi-même et sans en être prié. — anticiper, en parlant du temps. — détourner par ses précautions les maux, les dangers. — *les empêcher*. — y répondre d'avance. — disposer l'esprit de quelqu'un pour ou contre une personne ou une chose qu'il ne connaît pas encore.

*Prévention*, s. f. *prævention* (*præventio*), état d'un esprit qu'on a prévenu pour ou contre. — action de devancer l'exercice du droit d'un autre; *id.*

*Prévision*, s. f. *prævisio* (*prævisio*), vue des choses futures; *dogm.*

*Prévoir*, v. s. *prævoir* (*sur voir*, excépté je *prævoir*, je *prævois*) (*prævidere*), juger par avance qu'une chose doit arriver.

*Prépost*, s. m. (*præpostus*) titre de divers officiers proposés pour voscois, autorité, direction. — *de salle*, celui qui est sous un maître d'armes, et qui donne leçon aux soldats.

*Préposit*, e. adj. qui concerne le

prérot des marchands; *cas prædial*; *sentence prædiale*.

*Prédistalement*, adv. *prædistalment*, d'une manière prédistale, sans appel.

*Prédisté*, s. f. *prædiste*, fonction, juridiction de prédisté.

*Prévoyance*, s. f. *prævisio*, action, faculté de prévoir, de prendre des précautions pour l'avenir.

*Prévoyant*, e. adj. *prævoyant* (*prævidens*), qui prévoit.

*Prigripie*, s. f. *prigripie*, maladie obscure.

*Prigripisme*, s. m. *prigripisme*, érection continuelle et douloureuse de la verge.

*Prie-Dieu*, s. m. sorte de papirte avec un marche-pied, ou l'on s'agenouille pour prier Dieu.

*Prier*, v. a. (*precari*) requérir, demander par grâce. — *pour quelqu'un*, intercédér pour lui. — inviter, couvrir. *Prier que*, suivi du subj., exprime un ordre, une menace: *je vous prie que cela n'ait pas lieu*. — s'adresser à Dieu, aux saints, pour obtenir des grâces. — au part. pris substantif, celui qu'on a convié: *il est du nombre des priés*.

*Prière*, s. f. demande, titre de grâce. — acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu.

*Prieur*, s. m. (*prior*) supérieur de quelques monastères. — titre de dignité dans certaines sociétés; *Prieur de Solesmes*. — possesseur d'un prieuré.

*Prieure*, s. f. supérieure d'un monastère de filles.

*Prieuré*, s. m. (*prioratus*) monastère sous la conduite d'un prieur, d'une prieure. — maison, église de cette communauté. — maison de prieur.

\* *Priétaire*, adj. *priétaire* (*primarius*); se dit d'une école où l'on apprend à lire, à écrire et à compter.

*Prélat*, s. m. prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

*Primal*, e. adj. *primacial*, qui appartient au primat.

*Primate*, s. f. *primatie*, dignité de primat. — étendue de sa juridiction.

*Primate*, s. f. *primat* (*primatus*), prééminence, premier rang. — aux jeux de cartes et de dés, avantage d'être le premier à jouer.

*Prime*, s. f. (*primus*) première des heures canoniales. — jeu où l'on donne que quatre cartes. — (primium) somme qu'on paye pour titre assésor, ses marchands sur une — *de Sicilie*, laine d'Espagne de première qualité. — somme accordée pour encourager une opération de commerce, etc. — f.

d'écriture, la première des gardes. — pièce demi-transparente qui sert de base aux cristaux; *prime d'encadreuse*, *d'amblyote*; *joûi*. — *admir.* *Aboli*.

*Primer*, v. n. (*primus*) tenir la première place à la paume. — fig. avoir l'avantage sur les autres. — v. a. *primer quelqu'un*, le surpasser.

*Prime-sautier*, adj. m. *prime-sauté* (*esprit*), qui saisit et rend promptement ses idées sans passer par les intermédiaires; v. m.

*Primrose*, s. f. ou *Oreille d'ours* (*primus ver*), plante qui fleurit des premiers jours du printemps.

*Primeur*, s. f. (*primor*), *gêné*, de fruits, des légumes. *Vin bon dans sa primeur*, des qu'il est fait.

*Primicerius*, s. m. (*primicerius*) qualité, office de primicier.

*Primicier*, s. m. *primicier* (*primicerius*), qui a la première dignité dans certains chapitres.

*Primipile*, s. m. (*primipilus*) le premier centurion chez les anciens Romains.

*Primifif*, *ive*, adj. *primifif* (*primifivus*), le premier, le plus ancien; *le monde primifif*; *la primifive Église*. Mots *primifif*, d'où d'autres sont dérivés.

*Primivement*, adv. *primivement*, originairement.

*Primé*, adv. (mot latin) premièrement.

*Primogéniture*, s. f. *primogéniture* (*primogenitio*), seigneurie, héritage.

*Primordial*, e. adj. (*primordialis*) primitif, original; *titre primordial*.

*Primordialement*, adv. *primordialement*, primitivement.

*Primulacées*, s. f. pl. famille de plantes dicotylédones, monopétales, à corolle hypogyne.

*Prince*, s. m. (*princeps*) souverain en titre d'une principauté. — celui qui est d'une maison souveraine. *Fière en prince*, splendidement. *Le prince*, m. absolument, le souverain du lieu dont on parle. — premier: *le prince des artistes*.

*Princier*, s. f. dignité de princier.

*Princesse*, s. f. *princesse*, fille ou femme d'un prince. — souveraine de quelque État.

*Principes*, s. m. *principi*, v. *Principier*.

*Principale*, s. m. ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. — somme capitale d'une dette. — celui qui a la direction d'un collège. — la première demande, le fond d'une affaire: *pal.*

*Principal*, e. adj. (*principalis*) le premier, le plus considérable en son genre.

*Principalement*, adv. *principalment*, sur-tout.

*Principauté*, s. f. (*principalitas*) office de principal dans un collège.

*Principauté*, s. f. *principe* (*principatus*), dignité de prince. — terre qui en donne le titre. — au pl. un des neufs chœurs des anges.

*Principe*, s. m. (*principium*) causes naturelles de l'action, du mouvement: *phys.* — étres indécomposés qui forment les mixtes. — maxime, motif: *il a des principes*, des règles de morale, etc. — au pl. premières règles d'une science, d'un art.

\* *Principiant*, e. adj. commençant; v. m.

*Principion*, s. m. f. de mépris, petit prince.

*Printanier*, ère, adj. *printanier*, qui naît au printemps.

*Printemps*, s. m. *printans* (*primus tempus*), première saison de l'année, qui commence le 21 mars. — fig. la jeunesse.

*Priorité*, s. f. (*prior*) antériorité, première en ordre de temps ou de rang.

*Pris*, e. part. de *prendre*.

*Prise*, s. f. *prisa*, action de prendre. — la chose prise. — moyen, facilité de prendre: *ce vase n'a point de prise*; et *fig.* donner prise sur soi, s'exposer à être repris. *Être en prise*, être exposé.

*Lâcher prise*, abandonner ce qu'on a pris. — querelle: *ils ont en prise ensemble*. — douc qu'on prend en une fois: *la prise thérapeutique*. — *d'habileté*, cérémonie qui se pratique quand on entre en religion. — *de corps*, action d'arrêter un homme en vertu d'un acte du juge.

*Prise*, s. f. *prize*, prix que l'huissier met dans les inventaires, à ce qu'on doit vendre à l'enchère.

*Priser*, v. a. *priser*, mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. — estimer, faire cas de...

*Priseur*, s. m. *priseur*, commissaire *priseur*, qui fait les prises.

*Prismatique*, adj. *prismatique* (*enxis*), fait en prisme. *Couleurs prismatiques*, qui ont voit à travers un prisme.

*Prisme*, s. m. *prisma* (*enxis*, de *en*, *scier*, *couper*), parce qu'il est comme coupé par des plans), solide, terminé par deux bases égales et parallèles, et par autant de parallélogrammes que chacun d'eux a de côtés.

—prisme triangulaire de verre ou de cristal : phys.

*Prison*, s. f. *prison* (priso; B. L.) lieu où l'on enferme les criminels, les accusés, les débiteurs. *Le corps est la prison de l'âme*; fig.

*Prisonnier*, *ere*, s. *prisonné*, qui est détenu en prison, qui est arrêté pour y être mis. — de guerre, celui qui a pris à la guerre.

*Prison*, *prison*, v. de Fr. Ardèche; Vivarais.

*Privatif*, *ive*, adj. *privatif* (privativus), qui marque privation; *particelle privative*; gramm.

*Privation*, s. f. *privation* (privatio), perte d'un bien qu'on avoit, qu'on devoit avoir. *S'emparer des privations*, se priver de ce dont on pourroit jouir.

*Privativement*, adv. *privativement*, à l'exclusion : — à tout autre.

*Privauté*, s. f. *privauté*, extrême familiarité. *Privauté de grandes privautés*, de grandes libertés, sur-tout avec les femmes.

*Privé*, *ée*, adj. (privatus) simple particulier, sans charge publique. *Agir de son autorité privée*, de sa propre autorité. *Être son propre et privé nom*, pour soi-même, de son chef; — en parlant des animaux, approuvé. — s. m. lieu d'une maison où l'on va faire ses nécessités.

*Privément*, adv. *privément* (privatè), familièrement.

*Priver*, v. a. (privare) ôter à quelqu'un ce qu'il possède. — v. pron. s'abstenir.

*Privilege*, s. m. *privilege* (privilegium), avantage accordé exclusivement à quelqu'un. — acte qui contient cette concession; — droit, prérogative; — hypothèque préférable aux autres; — droits naturels du corps ou de l'esprit. — liberté qu'on a de faire ce que nousseroient faire les autres; la beauté donne de grands privilèges.

*Privilege*, *ée*, adj. *privilegié*, qui a un privilège. — s. qui jouit d'un privilège. *Les privilèges*, qui sont passés soumis à la police générale.

*Pris*, s. m. *pris* (pretium), valeur, estimation d'une chose; ce qu'on la vend; — mérite d'une personne, excellence d'une chose; lit. — ce qu'on propose à celui qui réussira le mieux dans un exercice de corps ou d'esprit. — récompense. *Un pris*, en comparaison.

*Hôte de pris*, excessivement cher. *Si le sie est à pris*, on a promis une somme à celui qui le tiendra.

*Probabilisme*, s. m. *probabilisme*, doc-

trine suivant laquelle on peut suivre une opinion probable, quoiqu'il y en ait de plus probable; théol.

*Probabilité*, s. f. (probabilitas) vraisemblance; apparence de vérité.

*Probable*, adj. (probabilis) vraisemblable, qui paroit fondé en raison.

*Probablement*, adv. *probablement* (probabiliter), vraisemblablement.

*Probante*, adj. f. (probans) (forme) authentique; pal. *Raison probante*, convaincante.

*Probation*, s. f. *probation* (probatio), tentatives du novice, épreuve.

*Probatoire*, s. m. (probatorius), s. dit de la piscine où J. C. guérit le paralytique, et où on la voit les victimes.

*Probatoire*, adj. *probatoire* (probatorius), se dit d'un acte pour constater la capacité des étudiants.

*Probe*, s. f. (probus) qui a de la probité.

*Probité*, s. f. (probitas) droiture d'esprit et de cœur.

*Problématique*, adj. *problématique*, douteux, équivoque, dont on peut soutenir l'affirmative ou la négative.

*Problématiquement*, adv. *problématiquement*, d'une manière problématique.

*Problème*, s. m. (problema), proposition; *problème*, je mets en avant, je propose question à résoudre; — proposition problématique.

*Probolade*, s. f. *probolade* (epicurie), trompe d'un épiéphant; hist. nat. et blaa. — genre de vers testaculans.

*Probolarique*, adj. *probolarique* (probolari), de *probolis*, devant; *probolis*, un dessein; et *probolis*, je communique; se dit des causes qui existent avant que les maladies soient manifestes.

*Procedé*, s. m. manière d'agir. — t. d'art, méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération.

*Proceder*, v. n. (procedere) procéder, tirer son origine; son nul *proceder de chierin*; le St-Esprit *procedit du Père et du Fils*; — agir en quelque affaire; *proceder avec ordre*; — agir en justice.

— se comporter, agir bien ou au mal; *ce poème procedit bien*; le dessein, l'ordre est bon.

*Procedure*, s. f. forme de procéder en justice; — actes faits dans l'instruction d'un procès.

*Procedité*, s. f. (proceritas) hauteur, élévation; v. n.

*Proces*, s. m. *proces* (processus), instance devant un juge sur un différend; — entre deux ou plusieurs parties; — pièces d'un procès; *mettre un procès au greffe*.

*Plaire le procès à quelqu'un*, l'accuser, le condamner; fam.

*Procesnal*, *ise*, adj. *procesnal*, qui aime à intenter, à prolonger des procès.

*Procession*, s. f. *procession* (processio), cérémonie religieuse où l'on marche en ordre, en chantant les louanges de Dieu; — école de peuple qui se succède dans un chemin; fam. — du Saint-Esprit, production éternelle du St-Esprit qui procedit du Père et du Fils.

*Processionnaires*, s. f. pl. *processionnaires*, chapelets qui marchent à la suite les uns des autres.

*Processional*, ou *Processionnel*, s. m. *processional*, *processional*, livre où sont notés les prières qu'on fait aux processions.

*Processionnellement*, adv. *processionnellement*, en procession.

*Processus*, s. m. *processus* (mot latin), prolongement; anat.

*Prochain*, s. m. *prochain*, éné (proximus), qui est proche; le mois, le village *prochain*; — s. m. chaque homme en particulier, et tous les hommes en général; ne se dit qu'au sing. et dans la morale chrétienne.

*Prochainement*, adv. *prochainement*, adv. de temps (proxime), au terme prochain.

*Proche*, adj. (proximus) voisin, qui est près de; se dit du lieu, du temps et des parents; — s. m. parent; *c'est un de mes proches*; — tripe, et adv. *proche*, au près. *De proche en proche*, en allant d'un lieu au lieu voisin; et fig. peu à peu, par degrés.

*Prochirotime*, s. m. *prochirotime* (prochi; *prochi*, temps), erreur de chronologie qui consiste à avancer la date d'un fait.

*Proclamation*, s. f. *proclamation* (proclamatio), action de proclamer.

*Proclamans*, v. a. (proclamans) publier à haute voix et avec solennité.

*Procombante*, adj. f. *procombante* (procombans); se dit d'une tige qui tombe sur la terre et ne la touche qu'en partie.

*Proconul*, s. m. *proconul* (proconul), celui qui, chez les Romains, gouvernoit certaines provinces avec l'autorité de consul.

*Proconsultat*, s. m. *proconsultat* (proconsultatus), dignité de proconsult.

*Procreant*, s. f. *procreant* (procreatio), génération.

*Procreer*, v. a. (procreare) engendrer, produire.

*Proctalgie*, s. f. *proctalgie* (proctalgia), fondement; *proctalgie*, douleur de l'anus.

*Procurateur*, s. m. (procurator) se disoit d'une des principales dignités de Venise et de Gènes.

*Procuracion*, s. f. *procuracion* (procuratio) pouvoir que nous donnons à un autre d'agir en notre nom.

*Procurer*, s. f. (procura; B. L.) officier d'un religieux procureur de sa communauté.

*Procurer*, v. a. (pro, curare) faire obtenir.

*Procurer, abrice*, s. (procurator) qui a droit d'agir pour un autre; — s. m. officier qui agissoit en justice au nom des parties.

*Procurer, s. f. procureuse*, s. f. femme d'un procureur.

*Procurer, s. f. prodigier*, adv. *prodigierement* (prodigialiter), avec prodigalité.

*Prodigalité*, s. f. (prodigalitas) profusion, caractère de celui qui est prodigue.

*Prodige*, s. m. (prodigium) effet contraire au cours de la nature; — par exagération, personne ou chose qui excelle en bien ou en mal.

*Prodigiousment*, adv. *prodigiousment* (prodigiosè), d'une manière prodigieuse.

*Prodigious, euse*, adj. *prodigious, euse* (prodigiousus), qui tient du prodige, en bien comme en mal.

*Prodigue*, adj. et s. *prodigue* (prodigus), qui prodigue son bien en folles et excessives dépenses. *Être prodigue de son sang*, de sa vie, n'pas les ménager assez.

*Prodigue*, v. a. *prodigher* (prodighere), donner avec profusion; — ces *lèvres*, et fig. sa vie.

*Prodigiousment*, adv. *prodigiousment* (prodigiorè), en tabision; pal.

*Prodrome*, s. m. (prodromos) avant-courreur; de *pro*, devant; et *drome*, course) avant-peups.

*Production*, s. f. *production*; ouvrage, ce qui est produit; — de la nature, de l'art, de l'esprit. — titres et écritures sur un produit dans un procès; — prolongement; anat.

*Produce*, v. a. (producere) engendrer, donner naissance; — faire naître, en parlant des fruits de la terre; — procurer de l'avantage; du revenu; *c'est celui qui produit tant par un*; — causer la guerre; *produire de grands maux*; — exposer à la vue, à l'examen; *produire des titres*, des pièces, des témoins; — introduire, être connoître; *produire un homme*; le *produire dans le monde*.

*Produit*, s. m. (pro ductum) ce que rapporte un bien, une terre, un change,



— résultat d'une multiplication. — résultat d'une opération chimique.

**Prociément**, s. f. *pro-cimonia* (promoniatica), état de ce qui est proménié.

**Prociément**, e, adj. *pro-cimant* (pro-cimantia), qui est plus en relief que ce qui l'entoure.

**Profaneur**, s. m. (profanator) qui profane les choses saintes.

**Profanation**, s. f. *profanacion* (profanatio), action de profaner les choses saintes.

**Profane**, s. et adj. (profanus) qui manque, qui est contraire au respect dû aux choses saintes : *action profane*. — qui n'appartient pas à la religion : *un auteur, historien profane*. *C'est un profane*, un ignorant, on nous ne voulons pas l'admettre dans notre société ; *fam.* **Profaner**, v. a. (profanare) traiter avec irrévérence les choses saintes, les employer à des usages profanes. — fig. faire un mauvais usage d'une chose précieuse.

**Profectif**, *ive*, adj. *profectif* (profectivus) : *bien profectif*, qui vient de nos ascendants.

**Proférer**, v. a. (profere, de *profero*) prononcer, articuler, dire.

**Profes**, esse, s. et adj. *profes*, *ies* (professus), qui a fait des vœux dans un ordre religieux.

**Professer**, v. a. (profeter) profiteri, avouer, reconnaître publiquement, une religion, en être. — *un art*, l'exercer. — *la rhétorique*, l'enseigner.

**Professeur**, s. m. (professor) professeur, qui enseigne une science, un art.

**Professoral**, e, adj. *professoral*, de professeur ; mot nouv.

**Professeur**, s. m. (professor), emploi de professeur.

**Profession**, s. f. (professio) profession, déclaration publique, condition, état, métier. — acte solennel par lequel on fait des vœux de religion. *Athée de profession*, homme qui se dit athée.

**Profession**, v. a. (professio) profession, homme qui se dit athée.

**Profil**, s. m. (profil) trait, délimitation du visage vu de côté ; s'oppose à *face*. — représentation d'un objet vu d'un de ses côtés, s'oppose à *plan* : le *profil de Paris*. — délimitation d'un ouvrage représenté dans son élévation comme coupé par un plan perpendiculaire ; archit.

**Profilier**, v. a. représenter en profil ; archit.

**Profit**, s. m. (profitus) gain, avantage. — de *fiels*, droit de quint, requint, relicts, lods et ventes.

**Profitable**, adj. utile, avantageux.

**Profiter**, v. n. tirer un avantage, faire un gain. *Profiter son argent*, le faire valoir, en tirer de l'intérêt. — tirer de l'avantage de : — *du temps*, de l'occasion, — être utile, servir. — faire des progrès. — croître, se fortifier : *cet arbre, cet enfant profite*.

**Profond**, e, adj. (profundus) (profundus), dont le fond est éloigné de la superficie : *puits profond*. — fig. dont la connaissance est difficile : *science profonde*. — grand, extrême au phys. étan moral : *amitié, respect profond*. *Esprit profond*, très-pénétrant.

**Profondément**, adv. (profundum) (profunde) bien avant, d'une manière profonde : *savoir, méditer profondément*.

**Profondeur**, s. f. étendue d'une chose depuis la superficie jusqu'à son fond. — *des jugemens de Dieu*, leur impénétrabilité. — *des mystères*, leur incompréhensibilité. — étendue en longueur : *ce bâtiment a tant de profondeur*. — grandeur de savoir, pénétration d'esprit ; fig.

**Profondité**, adj. m. (profunditas) (vassan), qui tire beaucoup d'eau.

**Profondément**, adv. (profundum) (profunde), avec profusion.

**Profusion**, s. f. (profusio) (profusio), excès de liberté ou de dépense.

**Progeniture**, s. f. (progenitura) (pro-genitura), enfans, — petits, en parlant des animaux ; *fam.*

**Programme**, s. m. (programmata) (pro-grammata), écrit, placard qu'on affiche ou qu'on distribue pour inviter à quelque exercice public, etc.

**Progress**, s. m. (progressus) (progressus), avancement, mouvement en avant. — *diversité dans l'équilibre*. — suite d'avantages à la guerre. — accroissement quelconque en bien ou en mal.

**Progressif**, *ive*, adj. (progressivus) (pro-gressivus), qui avance.

**Progression**, s. f. (progressio) (progressio) mouvement de progression, en avant. — suite de rapports égaux dont chaque terme est à la fois consécutif de celui qui précède, et antécédent de celui qui suit ; mathém.

**Progressivement**, adv. (progressivum) (progressivum), d'une manière progressive.

**Prohiber**, v. a. (prohibere) (prohibere), défendre, interdire : *pal. Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier.

**Prohibitif**, *ive*, adj. (prohibitivus) (prohibivus), qui défend.

**Prohibition**, s. f. (prohibitio) (prohibitio), défense.

**Proie**, s. f. (præda) (præda), ce que l'animal carnassier ravit pour le manger. — fig. butin fait à la guerre, etc. *Or-sous de proie*, qui chasse le gibier et s'en nourrit. *Être en proie à ses passions*, y être livré ; fig.

**Projeté**, s. m. (proiectile) (proiectile), corps lancé en l'air et abandonné à l'action de la pesanteur. — adj. (mouvement, fine) de projection ; incien.

**Projection**, s. f. (projectio) (projectio), action de jeter par cuillères, dans un creuset posé sur des charbons ardens, une matière en poudre qu'on veut calciner ; chim. *Poudre de projection*, avec laquelle les alchimistes prétendent changer les métaux en or. *Mouvement de projection*, d'un projectile. — *de la sphère*, sa représentation sur une surface quelconque.

**Projet**, s. m. (projectus) (projectus), dessein, arrangement des moyens d'exécuter ce qu'on médite. — première pensée de quelque chose mise par écrit.

**Projeter**, v. a. (projicere) former le dessin. — tracer sur une surface quelconque une sphère ou tout autre corps, suivant certaines règles.

**Proliation**, s. f. (proliatio) (proliatio), roulade ; mus.

**Prologomènes**, s. m. pl. (prologomena) (prologomena), longue préface, avant-propos.

**Prolepse**, s. f. (prolepsis) (prolepsis), anticipation ; de *prolepsis*, je prends d'avance ; j'anticipe, dit, placard qu'on affiche ou qu'on distribue pour inviter à quelque exercice public, etc.

**Proletaire**, s. m. (proletarius) (proletarius), chez les anciens Romains, citoyen qui, n'ayant qu'un revenu très-modique, ne pouvoit être utile à l'état que sous le rapport des enfans qu'il lui donnoit.

**Prolesse**, adj. f. (proles) et fero (proles) se dit d'une fleur du centre de laquelle naissent d'autres fleurs.

**Prolix**, adj. (prolixus) (prolixus) (facere), qui a la force, la vertu d'engendrer.

**Prolix**, adj. (prolixus) (prolixus), diffus, trop long.

**Prolixement**, adv. (prolixum) (prolixum), d'une manière prolixe.

**Prolixité**, s. f. (prolixitas) (prolixitas), trop grande étendue dans le discours.

**Prologue**, s. m. (prologus) (prologus), de *pro*, auparavant ; et *logos*, je parle, je dis), préface, avant-propos. — petit

ouvrage qui sert de prélude à une pièce dramatique.

**Prolongation**, s. f. (prolongation) (prolongation), temps qu'on ajoute à la durée fixe d'une chose.

**Prolongement**, s. m. (prolongamentum) (prolongamentum), continuation d'une portion d'étendue.

**Prolonger**, v. a. (prolongare) (prolongare), faire durer plus long-temps. — demander, continuer. — *un vaisseau*, le faire avancer contre un autre, le mettre à la hanc.

**Promenade**, s. f. action de se promener ; lieu où l'on se promène.

**Promener**, v. a. (prominare) mener s. et li. — *un cheval*, le faire marcher doucement. — *son esprit*, ses regards sur... ; fig. — v. pron. aller à pied, à cheval, en voiture, pour faire de l'exercice, etc.

**Promoteur**, s. m. (promoteor) (promoteor), lieu où l'on se promène.

**Promesse**, s. f. (promissio) (promissio), action de promettre. — billet sans sceau privé par lequel on s'engage à payer une somme, etc.

**Prometteur**, esse, s. m. (promissor) (promissor), qui promet légèrement.

**Promettre**, v. a. (promittere) s'engager par parole ou par écrit à dire, à faire. — *beaucoup*, faire concevoir de soi de grandes espérances. — annoncer : *le temps promet de la pluie*. — v. pron. espérer.

**Prominence**, s. f. (prominentia) (prominentia), état de ce qui est proménié ; dernière vertèbre cervicale.

**Prominent**, e, adj. (prominens) (prominens), qui s'élève au dessus de ce qui l'entourne.

**Prominere**, v. a. (prominere) s'élever au dessus.

**Promis**, e, part. de *promittere*. *La terre promise*, que Dieu avait promis aux Hébreux.

**Promiscuité**, s. f. (promiscuitas) (promiscuitas), mélange ; didact.

**Promission**, s. f. (promissio) (promissio) se dit d'une fleur du centre de laquelle naissent d'autres fleurs.

**Promissio**, s. f. (promissio) (promissio) se dit d'une fleur du centre de laquelle naissent d'autres fleurs.

**Promissif**, adj. (promissivus) (promissivus) (facere), qui a la force, la vertu d'engendrer.

**Promoteur**, s. m. (promotor) (promotor), cap ; géogr.

**Promoteur**, s. m. (promotor) qui prend le soin principal d'une affaire, qui fait fonction de procureur d'office dans une juridiction ecclésiastique.

**Promotion**, s. f. (promotio) (promotio), action par laquelle on élève ou l'on est élevé à une dignité. Dans le

sens actif, on ne le dit que de plusieurs.

**Pronouvoir**, v. a. *pronouoier* (pronover), élever à une dignité, sur-tout ecclésiastique.

**Proopté**, e. adj. *propté*, on proné devant une voyelle, *propté* (promptus), soudain, qui ne tarde pas. *Esprit proopté*, qui conçoit aisément. — actif, diligeant. — coïncide.

**Prooptement**, adv. *prooptement* (prompté), avec diligence.

**Prooptitude**, s. f. *prooptitude*, diligence. — défaut d'un homme brusque. — au pl. brusquerie.

**Prooptulation**, s. f. *prooptulation* (promulgatio), publication solennelle des lois.

**Pronouoier**, v. a. *pronouoier* (promulgare), publier une loi avec les formalités requises.

**Pronouation**, s. f. *pronouation* (pronus), se dit d'un mouvement par lequel on tourne la paume de la main vers la terre.

**Pronouateur**, s. m. nom de deux muscles du coude et du rayon.

**Proné**, s. m. (prononim) instruction que le curé fait chaque dimanche à la messe paroissiale. — fam. remontrance importune.

**Proner**, v. a. faire le prône. — vanter, louer avec excès. — v. n. faire d'ennuyeuses remontrances.

**Pronoyer**, voir s. qui lome avec excès. — s. m. qui fait le prône.

**Pronom**, s. m. *pronon* (pronomen), partie de l'oraison qui tient lieu du nom gramm.

**Prononciation**, s. adj. (prononciatio) qui appartient au pronom. *Verbes prononciatifs*, qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne.

**Prononcer**, v. a. (prononciare) articuler les lettres, les syllabes, les mots. — réciter. *prononcer ses lettres*, les mots. — prononcer un discours. — un jugement, etc. se déclarer avec autorité juridique. — *sa propre condamnation*, fig. se condamner par ses propres paroles. — fig. déclarer son sentiment, décider, ordonner. — marquer fortement les parties saillantes du corps : peint. *se prononcer dans une affaire*, y manifester son intention.

**Prophète prononcé**, fortement marqué. **Caractère prononcé**, qui n'a rien d'indécis. — substitutif. *le prononce d'un oriel*, ce qui a été prononcé par le juge.

**Prononciation**, s. f. *prononciation* (pronunciatio), articulation des let-

tres, des syllabes, des mots. — manière de prononcer, de réciter. — action de prononcer un jugement.

**Pronostic**, s. m. *pronostik* (pro, au paravant; *gnosis*, je juge, je connais), jugement tiré de l'inspection des signes célestes : astral. — jugement, conjecture de ce qui doit arriver : en médecine, en politique, etc. — signes, marques d'après lesquels on forme ce conjectural.

**Pronostiquer**, v. a. *pronostiquer*, faire un pronostic.

**Pronostiqueur**, s. m. *pronostiqueur*, qui pronostique; s. fam. et souvent ironique.

**Protopagande**, s. f. (protopagandis) congrégation établie à Rome pour propager la foi. — a-sociation pour propager de nouveaux principes.

**Protopagandiste**, s. m. *protopagandiste*, membre de la propagande.

**Propagateur**, s. m. (propagator) celui qui opère la propagation de...

**Propagation**, s. f. *propagation* (propagatio), multiplication par voie de génération. — fig. progrès, accroissement. — de la foi, de la philosophie, et en physique, du son, de la lumière.

**Propager**, v. a. *propager* (propagare), augmenter, répandre. — v. pron. le son, et fig. les progrès se propagent.

**Propagère**, s. f. *propagère*, remuance des mousses, privée de son enveloppe bot.

**Propension**, s. f. *propension* (propensio), penchance naturelle des corps graves vers le centre de la terre. — fig. inclination, penchant.

**Propheète**, s. m. *profeta* (propheta; de *pro*, au paravant; et *oia*, je parle), celui qui prophétise. **Plus prophète**, fam. celui qui se trompe dans ses prédictions. — de malheur, celui qui prédit des choses désagréables. *Nul n'est prophète en son pays*, on est moins considéré dans son pays qu'ailleurs; prov.

**Prophétesse**, s. f. *profetisa*, femme qui prophétise.

**Prophétie**, s. f. *profetia*, prédiction de l'avenir par inspiration divine. — *l'avis*, d'Eschylus, etc. recueil de ce qu'ils ont prophétisé.

**Prophétique**, adj. *profetika*, qui est du prophète, qui tient du prophète.

**Prophétiquement**, adv. *profetice*, en prophète.

**Prophétiser**, v. a. *profetizar*, prédire l'avenir par inspiration divine. — faire prévoir et prévenir quelque chose.

**Prophylactique**, s. f. *profylaktika* (προφυλακτικα), je garantis; partie de la

médecine qui s'occupe de préserver des maladies. — adj. (*profylaktik*), préservatif.

**Propice**, adj. (propitius) favorable.

**Propitiation**, s. f. *propitiacion* (propitiatio), sacrifice de propitiation, offert à Dieu pour l'expiation des péchés.

**Propitiatoire**, adj. *propitiatorius* (propitiatorius), qui rend propice.

**Propolis**, s. f. *propolis* (prova; devant; *oia*, ville), espèce de résine d'un bruyon rougeâtre dont les abeilles louchent les fentes extérieures de leurs ruches.

**Proportion**, s. f. *proportio* (proportio), convenance, rapport des parties entières et avec leur tout. — égalité de deux rapports : mathém. — convenance de choses quelconques. *A proportion*, par rapport à... en égard à...

**Proportionnalité**, s. f. *proportionalitas* (proportionalitas), ce qui rend proportionnel.

**Proportionnel**, elle, adj. *proportionalis*, de (proportionalis); se dit des grandeurs qui sont en proportion : math. — s. f. grandeur en proportion.

**Proportionnellement**, adv. *proportionaliter*, d'une manière proportionnelle.

**Proportionnement**, adv. *proportionaliter*, à proportion.

**Proposer**, v. a. *proponere*, garder la proportion; la convenance nécessaire.

**Propos**, s. m. *propos* (propositum), discours qui on tient dans la conversation. — insinuation sur quelque matière. — vains discours : *ce sont des propos*. — résolution formée : *forms propos de s'enlever*. *A tous propos*, à tout instant. *De propos délibéré*, avec dessein formé. *A propos*, convenablement en lieu, au temps, au sujet. *Hors de propos*, mal à propos, à contre-temps. *A propos*, fam. transition qui marque quelque rapport entre ce qu'on a dit et ce qu'on va dire. *A propos de bêtise*, sans aucun rapport à ce qui précède; prov.

**Proposable**, adj. *proponabile*, qu'on peut proposer.

**Proposant**, s. m. *proponans*, théologien protestant qui étudie pour être pasteur.

**Proposer**, v. a. *proponere* (proponere), mettre une chose en avant pour l'examiner : — son avis, un plan. — offrir; promettre : — un prix, une récompense. — *garbir un pour une charge*, l'indiquer pour la remplir. — un sujet,

le donner à traiter. *Se proposer*, avoir dessein de...

**Proposition**, s. f. *propositio* (propositio), discours qui affirme ou qui nie. — ce qu'on propose pour en débattre. — conditions. — thèse, préliminaire. **Paix de proposition**, dans la Bible, ceux qu'on mettoit chaque semaine sur la table dans le sanatoire.

**Propre**, adj. (proprius) qui appartient exclusivement à... même; ce sont ses propres paroles. *Le nom propre*, le nom de famille. *Le terme*, le mot propre, qui convient particulièrement à l'idée qu'on veut rendre. — convenable, qui peut servir à... qui a de l'appétence à... net, qui n'est pas sale. — bien séant, bien arrangé.

**Propre**, s. m. attribut qui distingue un sujet : *le propre du singe est de contrefaire*. — au pl. biens immatériels ou de pure succession. — biens du mari ou de la femme qui n'entrent pas en communauté. *Avoir en propre*, posséder en propriété. — office qu'on ne dit qu'en certains lieux : *le propre du temps, des saints*.

**Proprement**, adv. *proprie* (proprie), exactement, précisément. — dans le sens propre : gramm. — particulièrement : *la Grèce proprement dite*. — avoir propre, — d'une manière adroite, agréable. *A proprement parler*, pour parler en termes précis et exacts.

**Propre**, être, adj. et s. *propre* (être), qui porte la propriété jusqu'à la recherche.

**Propriété**, s. f. neteté. — manière convenable, biensauté d'être vêtu et tenable.

**Propriétaire**, s. m. (propriator) chez les Romains, celui qui avoit été préteur pendant un an, ou qui commandoit dans les provinces avec l'autorité du préteur.

**Propriétaire**, s. m. *proprietarius* (proprietarius; B. L.) qui possède une chose en propriété.

**Propriété**, s. f. (proprietas) droit par lequel une chose nous appartient en propre. — domaine, héritage. — figure particulière d'un corps. — ce qui appartient essentiellement à... — sens propre : gramm.

**Proposer**, v. a. *proponere* (proponere), chate en avant), rapprochement d'une partie, sur-tout de celles qui constituent le globe de l'ail.

**Proposé**, s. m. *proposita* (proposita; *oia*, devant; et *oia*, porte), vestibule d'un temple; antiq. — au

pl. beaux portiques qui conduisoient à la citadelle d'Athènes.

*Proada*, s. m. pris du latin : au *proada*, à proportion.

*Prorogatif*, *ive*, adj. *prorogatif* (prorogativus), qui prorroge.

*Prorogation*, s. f. *prorogation* (prorogatio), remise. — du *parlement*, V. *Proroger*.

*Proroger*, v. a. *proroger* (prorogare), prolonger le temps pris ou donné pour une chose. — le *parlement*, en Angleterre, en remettre la tenue à un certain temps.

*Prosaïque*, adj. *prosaïque* (prosaicus), qui tient trop de la prose.

*Prosaïzer*, v. n. *prosaïzer*, écrire en prose.

*Prostateur*, s. m. *prostateur*, qui écrit en prose.

*Proscénium*, s. m. *proscénium* (proscenium), tente, scène, avant-scène des anciens.

*Proscription*, s. f. *proscription* (proscriptio), condamnation à mort sans forme judiciaire. — fig. abolition, destruction.

*Proscrire*, v. a. *proscrire* (proscribere), condamner à mort sans forme judiciaire. — désigner, chasser : — de la société. — fig. détruire, abolir un mot, un usage.

*Proscrite*, *e*, part. (proscriptus) — s. m. pl. ceux qui ont été proscrits.

*Prose*, s. f. *prose* (prosa), discours qui n'est pas assésé à une certaine mesure. — ouvrage latin rimé où l'on n'observe pas la mesure, mais le nombre des syllabes, et qu'on chante à la messe avant l'évangile.

*Prosecteur*, s. m. *prosecteur* (prosector), celui qui dissecte pour un professeur : anat.

*Prosoïde*, s. m. *prosoïde* (prosoïdes), échange; et de *prosoïde*, s'approcher, aller voir), celui qui s'est fait lui-même nouveau converti à la foi catholique. — partisan qu'on gagne à une secte, à une opinion.

*Prosoïdisme*, s. m. *prosoïdisme*, zèle excessif de faire des prosoïdes.

*Prosoïde*, s. f. *prosoïde* (prosoïdes), accent, de *prosoïde*, selon; et *prosoïde*, le chant), prononciation des mots conforme à l'accent et à la quantité.

*Prosoïdique*, adj. *prosoïdique*, qui appartient à la prosoïde.

*Prosoïquie*, s. f. *prosoïquie* (prosoïquia), de *prosoïde*, de *prosoïde*, personne; et *prosoïde*, je fais, je suppose), fig. de rhét. qui consiste à faire agir ou porter une personne lainte, une chose inanimée.

*Prospéty*, s. m. *prospéty* (mot

latin), programme qui annonce le sujet, le format, le prix, etc. d'un ouvrage qui va paraître.

*Prosopée*, adj. (prosper) heureux, favorable.

*Prosperer*, v. n. (prosperari) avoir la fortune favorable. — en parlant des choses, réussir.

*Prosperité*, s. f. (prosperitas) heureux état des affaires. — au pl. événements heureux.

*Prostaphérique*, s. f. *prostaphérique* (prostapherica, devant; et *astérois*, étoile), différence entre le lieu moyen d'une planète et son lieu vrai; cette différence se trouve par une construction : astr.

*Prostatae*, s. m. pl. (prostatae, placé devant) glandules situées à la racine de la verge, dont la base est tournée du côté de la vessie.

*Prostatique*, adj. *prostatique*, qui a rapport aux prostates.

*Prostration*, s. f. *prostration*, état de celui qui est prosterné.

*Prostrer*, v. n. *prostrer*, action de se prosterner.

*Prostrer*, v. pron. (prosternere) s'abaisser, en posture de suppliant, jusqu'à terre.

*Prothèse*, s. f. *prothèse* (prothesis, addition; de *prothesis*, jointure), addition artificielle d'une partie, d'une jambe de bois en place de celle qui manque : chir. — addition faite au commencement d'un mot, qui ne change pas le sens : gramm.

*Prostituté*, s. f. femme ou fille abandonnée à l'impudicité.

*Prostituteur*, v. a. (prostituere) livrer à l'impudicité; et *prostituor*, s. m. — fig. faire des actions indignes de : — son honneur, sa dignité; et *prostituter*, prop. et fig.

*Prostitution*, s. f. *prostitution* (prostitutio), abandonnement à l'impudicité; ne se dit que des femmes et des filles. — des lois, mauvais usage qu'en fait un juge corrompu; fig.

*Prostration*, s. f. *prostration*, mot pris du latin (prostratio), — des fers, châtiment; extrême faiblesse : méd. V. *Prostration*.

*Protraher*, s. f. *protraher* (protrahere, proposition, de *protrahere*, je propose), exposition du sujet dans une pièce dramatique.

*Protre*, s. m. (protrahere, le premier) celui qui, sous le conduite du maître, conduisit les ouvrages et corrigés d'épreuves : imprim.

*Protector*, s. m. (protector, défenseur, celui qui protège.

*Protection*, s. f. *protection* (protectio), action de protéger. — appui, secours.

*Protée*, s. m. (Hévéus, Protée) qui change sans cesse de forme; pris de la myth. — genre d'animalcules infusoires. — espèce de reptile trouvé dans des eaux souterraines.

*Protéger*, v. a. *protéger* (protectere), prendre la défense de... ; au participe, il se prend substantiv. c'est un *protégé*, un *protégé*.

*Protéolite*, s. f. pl. *protéolites* (proteolites, ressemblance) famille de plantes dicotylédones, apétales, à étamines pédonculées.

*Protendant*, s. m. (protendants; B. L.) nom donné d'abord aux Luthériens, et ensuite aux Calvinistes, et à ceux de la religion anglicane. — adj. les *États protestants*; ville *protestante*.

*Protestantisme*, s. m. croyance des protestants.

*Protestation*, s. f. *protestation* (protestatio; B. L.) déclaration publique de sa volonté. — acte par lequel on proteste contre quelque chose. — promesses, assurance positive.

*Protéster*, v. a. et n. (protector; B. L.) assurer, promettre positivement : je *vous proteste*; je *vous proteste* que je n'en sais rien. — contre un acte, etc. faire une déclaration juridique contre. — une *lettre de change*, en faire le protêt.

*Protêt*, s. m. *protêt*, acte par lequel, suite de paiement ou d'acceptation d'une lettre de change, on déclare que celui sur qui elle est tirée, ou son correspondant, sera tenu de tous les dommages.

*Proboconique*, adj. *proboconique* (proboconus, premier; et *conus*, rigle); se dit des livres sacrés recueils pour tels, avant même qu'on eût fait des canons.

*Protocole*, s. m. *protocole* (protocollus, peu; parchemin), formulaire pour dresser les actes publics, pour écrire aux différentes personnes, suivant leur rang.

*Protodotaire*, s. m. *protodotaire* (protodotarius, premier; et notarius), officier de la cour de Rome qui reçoit et expédie au forme les actes des consistoires publics.

*Protosynelle*, s. m. *protosynelle* (protosynellus, camarade de chambre; en grec corrompu), vicair d'un patriarche, d'un évêque grec.

*Prototypé*, s. m. *prototypé* (prototypus, modèle), original, modèle; il se dit des choses qui se moulent et qui se

gravent. — de *suavitas*, d'éloquence; fig. et lam.

*Prothubérance*, s. f. (prothuberance) avance, éminence; anat.

*Proteur*, s. m. (proteur) celui qui, sans avoir été tuteur, a géré les affaires d'un mineur.

*Prou*, adv. assez, beaucoup; peu ou prou; ou peu ou prou; il est vieux et fam.

*Proue*, s. f. (*proue*) partie de l'avant d'un navire.

*Prouise*, s. f. *prouise*; action de prouiser, de valoir; à plaisir. — se dit sur-tout d'exces de débauche.

*Provisaire*, s. m. *provisaire*, prêtre; v. m.

*Prover*, v. a. (prover) établir la vérité d'une chose par le raisonnement, par des témoignages.

*Provisiteur*, s. m. (providitor; B. L.) magistrat de Venise.

*Provenir*, *e*, adj. qui provient.

*Provençal*, *e*, s. et adj. *provençal*, de Provence; anc. prov. de France.

*Provente*, s. f. *provente*, provision de vivres; fam.

*Provenir*, v. n. (provenire) procéder, dériver, émaner. — revenir au profit de quelqu'un.

*Provenir*, s. m. profit qui revient d'une affaire.

*Proverbe*, s. m. (proverbium) sentence exprimée en peu de mots, et de venue commune et vulgaire. — sorte de petite comédie impronquée, qui renferme le sens d'un proverbe qu'on donne à deviner.

*Proverbiais*, *e*, adj. (proverbialis) qui tient du proverbe.

*Proverbialement*, adv. *proverbialement* (proverbialiter), d'une manière proverbiale.

*Providence*, s. f. *providence* (providentia), suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tout.

*Provoignement*, s. m. *provoignement*, action de provoigner; argée.

*Provoigner*, v. a. *provoigner* (provocare), concher en terre les brins d'un cep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'ils prennent racine.

— v. n. multiplier; se planter, et faire cette famille à beaucoup provoignés.

*Provin*, s. m. rejeton d'un cep de vigne provoigné.

*Province*, s. f. (provincia) grande division d'un État. — s'oppose à capitale; air, accent de province — ecclésiastique, étendue de la juridiction d'une métropole. — plusieurs monastères soumis à la direction d'un même provincial.

**Provincial**, e, s. et adj. (provincia-  
lis) qui est de province: *assemblée  
provinciale*. On dit par mépris: c'est un  
provincial; air, langage provincial. —  
s. m. religieux qui gouverne une pro-  
vince de son ordre.

**Provincial**, s. m. chargé de provin-  
cial chez les religieux. — temps qu'on  
l'exerce.

**Proviseur**, s. m. *provisor* (provisor),  
chef d'un collège royal. — autrefois  
chef de certaines maisons: le *proviseur  
de Sorbonne*, d'Harcourt.

**Provision**, s. f. *provisio* (provisio),  
amas ou fournitures de choses néces-  
saires ou utiles. — droit de pourvoir  
à un bénéfice. — ce qu'on adjuge  
préalablement à une partie, en at-  
tendant le jugement définitif: pal-  
— au pluriel: par lesquelles on confère  
un office, etc. *Par provision*, préalable-  
ment.

**Provisionnel**, elle, adj. *provisionel*,  
etc., qui se fait par provision.

**Provisionnement**, adv. *provisioné-  
ment*, par provision.

**Provisoire**, adj. *provisorius*; se dit  
d'un jugement, etc. rendu par provi-  
sion. — temporaire.

**Provisoirement**, adv. *provisoriamen-*  
*ter*, par provision.

**Proviseur**, s. f. *provisorius*, di-  
gité de proviseur: la *proviseurie* de  
Sorbonne.

**Provocation**, s. f. *provocatio* (provoca-  
tio), action de provoquer.

**Provocateur**, v. a. *provocare*, provoquer,  
inciter, exciter: — le *convient ou au  
sommet*.

**Proximité**, s. m. *proximitas* (prox-  
imitas), de *proximus*, hôte public), celui  
qui négocie un marché, entre-metteur;  
ne se prend qu'en mauvais part.

**Proximité**, s. f. *proximitas* (prox-  
imitas), voisinage d'une chose à l'égard  
d'une autre. — parenté.

**Proyer**, s. m. *proyer*, oiseau de pas-  
sage, espèce de bruant.

**Prude**, adj. (prudens) qui affecte un  
air sage, règle, circerspect. — s. f.  
lemme prude.

**Prudemment**, adv. *prudenter*, avec  
prudence.

**Prudent**, s. f. *prudencia* (prudencia),  
discernement de ce qui convient aux  
la conduite.

**Prudent**, e, s. adj. *prudens* (prudens),  
qui s'éc de la prudence; conforme à la  
prudence.

**Pruderie**, s. f. affectation de sagesse  
d'une prude.

**Prudhomme**, s. m. *prudens*, probe

et vaillant; v. m. — expert; prat.  
**Prud'homme**, s. f. *prudens*, pro-  
bité; v. m.

**Prune**, s. f. (prunum) fruit à noyau  
et à peau lisse et fleurie. Ce n'est pas  
pour des prunes, ce n'est pas pour peu  
de chose; faux.

**Pruneau**, s. m. *prunus*, prune sèche  
cuite au four ou au soleil.

**Prunelle**, s. f. *prunella*, prunier; plant de  
pruniers.

**Prunelle**, s. f. *prunella* (prunella),  
prune sauvage qui vient dans les haies,  
— ouverture qui parait noire dans le  
milieu du cercle formé par l'iris, et que  
traversent les rayons pour se peindre  
sur la rétine. *Jour de la prunelle*, prov.  
à jetter des éillades.

**Prunellier**, s. m. *prunella*, arbrisseau  
qui porte les prunelles.

**Prunier**, s. m. *prunus* (prunus), arbre  
qui porte les prunes.

**Prur**, s. m. *prur* (pruritus), dé-  
mangeaison vive.

**Prusse**, *pruce*, r. d'Europe.

**Pruside**, s. m. *pruside*, nom  
générique des sels formés par la combi-  
naison de l'acide prussique avec les  
différentes bases.

**Prussienne**, s. f. *prussica*, ou *Ché-  
minée à la prussienne*, petite chemise  
de toile dont le devant est fort bas,  
et le tuyaui rétréci.

**Prussique**, adj. *prussicus* (prussicus),  
obtenu par la distillation du sang, et  
qui, combiné avec le fer, donne le  
bleu de Prusse; chim.

**Prusien**, s. m. *prussicus* (prussicus),  
éditeur public où s'assembloient les  
prytanes.

**Prutanes**, s. m. pl. *prutanes*, magis-  
trats de la ville d'Athènes pour les  
matières criminelles. — chez les an-  
ciens poètes grecs, ceux qui, dans un  
genre quelconque, s'élevaient par leur  
mérite au dessus du commun.

**Psallir**, s. f. *psalle* (psalle), je  
chante), lieu où l'on exerce des enfans  
de chœur.

**Psalmiste**, s. m. auteur de psaumes.  
Le *Psalmiste*, David.

**Psalmiste**, s. f. (psalle), psalme;  
etc., chant) manière de chanter, de  
reciter les psaumes.

**Psalmodier**, v. n. réciter des psaumes  
sans inflexion de voix.

**Psalterion**, s. m. instrument de mu-  
sique à plusieurs cordes. — ou *Psal-  
terion*, V. Lyre.

**Psautre**, s. m. *psalmus* (psalmus),  
psalme, cantique; de *psalle*, je  
chante); se dit des cantiques sacrés

temporés par David, ou qui lui sont  
attribués.

**Pastier**, s. m. *pastor*, recueil de  
psaumes.

**Pastille**, s. m. *pastilla* (psalle),  
lague, bégaiement.

**Pastouque**, adj. *pastorinus* (psalle),  
faux; *pasque*, nom; se dit d'un  
auteur qui publie ses ouvrages sous un  
faux nom; se dit aussi de ces sortes  
d'ouvrages.

**Pastour**, s. m. *pastor* (psalle),  
de *pasce*, n. d'où *pasce*, depouiller;  
et de *psalle*, cheveu; poil), dépilato-  
ire.

**Pasque**, s. m. *pasca* (psalle, lombe),  
ou *Lendemain pasque*, nouvelle comé-  
die placée sur les véritables lombs.

**Pasque**, s. f. *pasca* (psalle, je rouge),  
ou *Pasdebois*, petit insecte névroptère.

**Pasra**, s. m. (psalle) gale.

**Pasque**, adj. *pasca*, qui est de la  
nature de la gale.

**Pasrophthalmie**, s. f. *pasrophthalmia*  
(psalle, gale; psalle, oeil), inflam-  
mation des paupières, accompagnée  
de démangeaison.

**Pasrologie**, s. f. *pasrologia* (psalle,  
âme; psalle, jamaie), évocation des  
morts.

**Pasrologie**, s. f. *pasrologia* (psalle,  
de mens), traité sur l'âme; science de  
l'âme.

**Pasromètre**, s. m. *pasrometer*  
(psalle, froid; psalle, mesure), ins-  
trument pour mesurer les degrés de  
froid de l'air; chim.

**Pasre**, s. f. *pasre* (psalle, puer),  
genre de gallinivores. — serpent d'A-  
frique.

**Pasre**, adj. *pasre* (psalle),  
éternellement, éternellement.

**Pasre**, s. m. (psalle, volait) métal  
qu'on trouve au platine.

**Pasre**, s. f. (psalle, fougère) genre  
de fougères.

**Pasrophore**, s. f. *pasrophora* (psalle,  
aile; et psalle, porter); genre d'insectes  
lépidoptères, sétoires, dont les ailes  
ressemblent à des plumes.

**Pasrogon**, s. m. *pasrogon* (psalle,  
petite aile), excroissance mem-  
brueuse qui, tirant son origine du  
grand angle de l'œil, s'étend sur la  
conjunctive et même sur la cornée.

**Pasroide**, adj. *pasroide* (psalle,  
ressemblance); se dit d'une apophyse  
sphéroïdale, et d'une cavité qui est  
entre les deux lobes de cette apophyse.

**Pasrogon**, s. m. *pasrogon* (psalle,  
nom de deux muscles qui s'attachent  
à l'apophyse pterygoïde).

**Pterygopharyngien**, s. m. *pterygo-  
pharyngianus*, nom de deux muscles du  
pharynx qui partent de l'apophyse  
ptérygoïde.

**Pterygostaphylin**, s. m. *pterygostaf-  
ylinus*, muscle de la luette.

**Ptilosa**, s. f. *ptilosa* (ptilosa);  
chute des cils.

**Ptilosa**, s. f. *ptilosa* (ptilosa), chute  
de la paupière supérieure.

**Ptilogogue**, adj. *ptilagogus*  
(ptilosa, salive; de ptilosa, cracher;  
et de gogue, je chasse); qui provoque la  
salivation.

**Ptyalisme**, s. m. *ptyalismus*, crache-  
ment continu.

**Ptyalisme**, adv. *ptyaliter*, avec  
ptyalisme. *Mentir ptyaliter*, fami-  
lièrement, au ptyalisme.

**Ptyalisme**, s. adj. qui pty. — s. c'est  
un ptyalisme; fam. *Bêtes ptyaliques*, renards,  
biliaires, etc.

**Ptyalisme**, s. f. mauvaise odeur.

**Ptyalisme**, adj. (puber) qui a atteint  
l'âge de puberté.

**Ptyalisme**, s. f. (pubertis) âge auquel  
la loi permet de se marier.

**Ptyalisme**, s. f. *pubescencia*, le  
velin de tout végétal.

**Ptyalisme**, adj. *pubescens* (pub-  
escens) se dit d'une feuille garnie de  
poils très-fins et très-courts.

**Ptyalisme**, s. m. *pubis* (pubis), troisième  
os du bassin. — éminence formée à la  
partie moyenne et inférieure du bas-  
ventre, où se réunissent les deux os  
pubis.

**Public**, s. m. *publicus*, tout le peuple  
en général. *En public*, en présence de  
tout le monde.

**Public**, type, adj. *publicus*, *type* (pub-  
licus), qui appartient à tout un peup-  
le. — manifeste, connu de tout le  
monde. *Personne publique*, revêtu de  
l'autorité publique. *Charges publiques*,  
impositions que tout le monde doit  
payer pour les dépenses de l'État.

**Public**, s. m. *publicus*, fillet et traines  
prostituées. *Lieux publics*, où tout le  
monde a droit d'aller; promenes,  
marchés, églises.

**Public**, s. m. *publicus* (publi-  
cans) chez les anciens Romains,  
ferment des deniers publics. — lim-  
et en mauvaise part, traitans, gens  
d'affaires.

**Publication**, s. f. *publicatio* (pub-  
licatio, consacration), action de pub-  
lier.

**Publiciste**, s. m. *publicista*, celui qui  
écrit, qui fait des leçons de droit publi-  
cité.

**Puabilité**, s. f. notoriété.  
**Puabier**, v. a. (publicare) rendre public.

**Puabusement**, adv. publicament (publié), en public.

**Puax**, s. f. (pulex) insecte qui s'attache sur-tout à la peau des hommes et des chiens. — adj. **couleur d'un brux** assimilable à celui de la puce.

**Puceux**, s. m. **puce**, verrou qui n'a jamais connu de femme; fam.

**Pucelage**, s. m. **pucelage**, état d'un homme et d'une femme vierge; t. un peu libre. — corollage univale.

**Pucelle**, s. f. **puella** (puella); fille vierge. — poison qui ressemble à l'alose.

**Puceron**, s. m. genre d'insectes hémiptères qui vivent sur les plantes.

**Pudensité**, s. m. **pudicitia** (mot latin), parties génitales des deux sexes; méé.

**Pudeur**, s. f. (pudor) honte honnête qu'excite l'appréhension de ce qui peut blesser la modestie ou l'honneur.

**Pudibond**, e, adj. **pudibond**, **ond** (pudibundus), qui a de la pudeur, qui rougit sans peine; fam.

**Pudicité**, s. f. (pudicitia) chasteté.

**Pudique**, adj. **pudic** (pudic) chaste, modeste.

**Pudiquement**, adv. **pudiquement** (pudice), d'une manière pudique.

**Puer**, v. n. je **pu**, tu **pu**, il **pu**, autrefois **je pu**, tu **pu**, il **pu**, n'est usité qu'au présent, à l'imparfait, au futur et au conditionnel; seait mauvais, infecter. **Le vin, le jeu lui pu**, fam. il en est dégoûté.

**Puerils**, e, adj. (puerilis) qui appartient à l'enfance. — frivole.

**Puerilement**, adv. **puerilement** (puerilitér), d'une manière puérile.

**Puerilité**, s. f. (puerilitas) discours, action puérile dans un homme fait.

**Puerpérale**, e, f. (puerpera) se dit d'une lievre de couches; méd.

**Pugilat**, s. m. **pugilat** (pugilatus), combat à coups de poings dans les anciens gymnases.

**Puine**, s. m. arbrisseau qui est censé mort-bou.

**Puine**, e, adj. e, t. s. n. depuis un de ses frères, ou uno de ses sœurs.

**Puis**, **puiz**, adv. de temps, ensuite.

**Puisage**, s. m. **puisage**, action de puiser.

**Puisard**, s. m. **puisard**, puits pratiqué pour l'écoulement des eaux.

**Puisier**, v. a. et n. **puisier**, prendre de l'eau avec un vase qu'on plonge

dans une rivière, etc. — dans les ouvrages des anciens, dans la bourse de ses amis; fig.

**Puisque**, conj. **puisque**, parce que.

**Puisamment**, adv. **puisamment**, avec force, d'une manière puissante. — extrêmement.

**Puisance**, s. f. **puissance**, pouvoir, autorité. — **du glaive**, de condamner à mort. — **des clés**, de remettre ou de retirer les péchés. — domination, empire. — Etat souverain. — au pl. ceux qui ont le pouvoir en main; l'un des chœurs des anges. — faculté de l'âme. — ce qui agit pour mouvoir un corps; phys. — chaque degré auquel on élève une grandeur en la multipliant par elle-même; mathém.

**Puisant**, e, adj. **puisant**, qui a beaucoup de pouvoir. — très-riche. — gros et gras.

**Puisant**, s. m. les **puisants** (les grands) du siècle.

**Puits**, s. m. **puiz** (puteus; de *putis*, font), trou profond creusé de main d'homme pour avoir de l'eau. — ceux pour élever les mines des assésiens, etc. — de science, fam. hommes très-savants.

**Pululer**, v. n. **pul-luler** (pululare; de pulvis, venant de pisce, péti d'un animal), multiplier en abondance et en peu de temps. — fig. se répondre avec rapidité, en parlant des hérésies, etc.

**Pulvinaire**, adj. **pulvinaire** (pulmonaire), qui appartient au poumon.

— s. f. plante, moussue sur les trous des chênes ou des hêtres.

**Pulmonie**, s. f. (*anvryté*, attig. *anvryté*) phthisie pulmonaire.

**Pulmonique**, e, s. et adj. **pulmonique**, malade atteinte du poumon.

**Pulpe**, s. f. (pulpa) substance charnue des fruits, des légumes.

**Pulpeux**, euse, adj. **pulpeux**, euse (*impulpeux*), rempli d'une matière tendre; bot.

**Pulsatif**, ive, adj. **pulsatif**, ive; *double pulsatoire*, battement douloureux; méd.

**Pulsatile**, s. f. **pulsatile** (Il m.) espèce d'indémou.

**Pulsion**, s. f. **pulsion** (pulsatio), battement du pouls.

**Pulvris**, s. m. (pulvis, pulveris) poudre à canon très-fine pour amorcer les armes à feu. — espèce de poire où l'on met cette poudre.

**Pulvérisation**, s. f. **pulvérisation** (pulverisatio), action de pulvériser; effet de cette action.

**Pulvériser**, v. a. **pulvériser** (pulve-

rate), réduire en poudre, détruire entièrement; fig.

**Pulvéralateurs**, s. m. pl. oiseaux, animaux qui se roulent dans le sable; hist. nat.

**Pulvérent**, e, s. adj. **pulvérent** (pulverulentus), rempli d'un duvet qui ressemble à la poussière; bot.

**Pulvétaire**, s. m. **pulvétaire** (pulverarium), petit lit, coussin où l'on plaie les images des dieux; t. d'antiqu.

**Pulvéiné**, ée, adj. (pulvinatus) se dit du chapeau des mousserons qui ont la forme d'un oreiller.

**Punition**, s. m. huile de palme ou du Sénégal.

**Punias**, e, s. et adj. **punies**, *oze*, qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé de l'odorat.

**Punaise**, s. f. **punaise**, insecte qui s'engendre dans les bois de lit, et qui sent très-mauvais.

**Punaise**, s. f. **punésie**, maladie de punais.

**Punche**, v. Ponche.

**Punique**, adj. **punique** (punicus), des Carthaginois; t. *sa punique*, mauvaise loi.

**Punir**, v. a. (punire) infliger à quelqu'un une peine pour une faute.

**Punissable**, adj. **punissable**, qui mérite d'être puni.

**Punition**, s. f. **punition** (punitio), peine qu'on inflige pour une faute.

**Pupillaire**, adj. **pupillaire** (pupillaris), qui appartient au pupille. — se dit d'une membrane fine et vasculaire qui, dans le fœtus, traverse la partie où se voit ensuite la prunelle.

**Pupillaire**, s. f. **pupillaire**, temps que un enfant est pupille.

**Pupille**, s. **pupille** (pupillus), enfant sous la conduite d'un tuteur. — enfant par relation à son instituteur. — s. f. prunelle de l'œil.

**Pupaire**, s. m. (pupitum) meuble où l'on pose un livre, pour écrire plus commodément.

**Pupuler**, v. n. crier; se dit de la huppe.

**Pur**, e, s. adj. (purus) qui est sans mélange; air, vin **pur**, c'est du **pur** veris; vertu, intention **pure**. — chaste, vierge **pure**. — sans tache; victime **pure**. — sans condition; obligation **pure** et simple. *En pure perte*, inutilement.

**Style pur**, exact, correct.

**Purée**, s. f. sue qu'on exprime des pois, des fèves, etc.

**Purement**, adv. **purement** (purè), d'une manière pure; vivre, écrire **purement**.

**Purété**, s. f. (puritas) qualité de ce qui est pur; — de l'air, du style, des mœurs.

**Purgatif**, s. m. **purgatif** (purgativus), remède qui purge.

**Purgatif**, ive, adj. qui purge.

**Purgation**, s. f. **purgation** (purgatio), évacuation par le moyen d'un purgatif. — au pl. flux menstruel des femmes. — *anvryté*, justification d'un accusé devant le juge ecclésiastique.

**Purgatoire**, s. m. **purgatoire** (purgatorium), lieu où les âmes des justes expient les fautes dont ils n'ont pas été punis par la vie.

**Purger**, v. a. **purger** (purgare), nettoyer, purifier le corps avec des remèdes pris par la bouche. — fig. délivrer, nettoyer; **purger un État de vices**, son esprit de préjugés. — *son bien de dettes*, le déclarer juridiquement innocent d'un crime pour lequel il avait été condamné. — *la contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier après avoir été condamné par contumace. *Se purger d'un crime*, s'en justifier.

**Purgerie**, s. f. **purgerie**, lieu où l'on fait blanchir les formes de sucre.

**Purification**, s. f. **purification** (purificatio), action de purifier les métaux, le sang; — action du prêtre qui, après avoir bu le sang de J. C., prend du vin dans le calice. — fête de la Vierge.

**Purificatoire**, s. m. **purificatoire** (purificatorius), linges dont le prêtre essie le calice après la communion.

**Purifier**, v. a. (purificare) rendre pur, iter ce qu'il y a d'impur, de grossier. — *le cœur, les intentions*; fig. — v. pron. devenir pur. *Les mœurs se purifient*; fig. — chez les Juifs, faire ce qui étoit ordonné pour les purifications légales.

**Puriforme**, adj. (purus, pur; et forma, de *anvryté*) qui ressemble à du pus; méd.

**Purisme**, s. m. **purisme** (purus), défaut du puriste.

**Puriste**, s. m. **puriste**, celui qui affecte trop la pureté du langage.

**Puritan**, s. m. **puritan**, presbytérien rigide d'Angleterre.

**Puritanisme**, s. m. **puritanisme**, doctrine des puritains.

**Purpurin**, e, adj. **purpurin**, de *anvryté* (purpura), qui approche de la couleur du pourpre.

**Purpurine**, s. f. bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vermillon.

**Purulence**, s. f. *purulencia* (purulenta), suppuration.

**Purulent**, e, adj. *purulens* (purulentus), qui tient de la nature du pus.

**Pus**, s. m. *pus* (pus, de *pus*), humeur blanchâtre, visqueuse, que fournissent les parties qui ont été enflammées.

**Pusillanimité**, adj. *pusillanimitas* (pusillanimitas; B. L.) qui a l'âme faible et timide.

**Pusillanimité**, s. f. *pusillanimitas* (pusillanimitas), timidité excessive, manque de cœur.

**Pustule**, s. f. *pustula* (pustula), petite tumeur inflammatoire qui se termine par la suppuration.

**Puteain**, s. f. *putain*, fille ou femme prostituée; t. malhonorable.

**Putanisme**, s. m. *putanisme*, désordre où vivent les prostituées. — commerce qu'on a avec elles; t. malhonorable.

**Putanesque**, s. f. *putanesca*, fréquentation des femmes de mauvaise vie; t. libre.

**Putassier**, s. m. *putassier*, abandonné aux femmes de mauvais vie; t. malhonorable.

**Putatif**, adv. *putativus* (putatus), qui est réputé pour être ce qu'il n'est pas.

**Putain**, s. m. *puton* (putotus; B. L.) petit quadrupède carnivore de la famille des martes, de poil noir, dont la peau sert à faire des fouritures.

**Putaput**, s. m. *putaput*, huppe, oiseau.

**Putrefaction**, s. f. *putrefactio*, altération des humeurs ou des parties solides d'un corps. — état de ce qui est putréfié.

**Putréfié**, e, adj. *putrefactus*, etc., corrompu, infect.

**Putréfier**, v. a. et pron. (putrefacere) corrompre.

**Putride**, adj. (putridus) pourri, dissous.

**Putridité**, s. f. corruption; méd.

**Puy (le)**, v. de Fr. Haute-Loire, Velay.

**Puy-de-Dôme (le)**, montagne et dép. de France.

**Pycnole**, s. f. *pycnole* (pycnos, compacte), pierre fort dense.

**Pycnostyle**, s. m. *pycnostyle* (pycnos, serré; style, colonne), colonne très-rapprochée; archi.

**Pycnose**, adj. *pycnos*, incrustant, propre à épaissir les humeurs; méd.

**Pyrargyre**, s. m. *pyrargyre* (pyros, dernière; argyre, blanc), oiseau de proie à queue blanche.

**Pyrémie**, s. m. *pyrémie* (pyros, poing, mesure du poing au coude), petit homme qui, suivant la fable, n'avait qu'une coudée de haut. — l'humain, très-petit homme.

**Pylore**, s. m. *pylorus* (pylos, porte; pylus, je garde), orifice inférieur de l'estomac.

**Pylorique**, adj. *pyloricus*, qui a rapport au pylore.

**Pylorique**, adj. *pyloricus* (pyros, pus; pylus, je tire), instrument pour extraire le pus accumulé dans une carie.

**Pyracontite**, s. m. *pyracontite* (pyros, feu; acanthus, épine), arbrisseau épineux, à petites baies couleur de feu.

**Pyrale**, s. f. *pyralis* (pyralis), genre d'insectes lépidoptères, sélicornes, dont les ailes sont chargées à la base, et qui sont sujets à se brûler à la chaudière (pyros, feu).

**Pyramidal**, e, adj. *pyramidalis*, qui est en forme de pyramide. *Muscles pyramidaux*, du bas-ventre.

**Pyramidale**, s. f. plante qui s'élève très-haut.

**Pyramide**, s. f. (pyramis) solide formé par plusieurs triangles qui ont un sommet commun, et dont la base s'appuie sur un même polygone. — petite éminence irrégulière située dans le fond de la caisse du tympan de l'oreille; anat.

**Pyramiter**, v. n. t. d'arts, être disposé en pyramide.

**Pyraute**, s. m. (pyraute, de pyros, feu; et autes, je brûle) peillon qu'on tire le feu.

**Pyrenacées**, s. f. pl. (pyren, noyau) famille de plantes dicotylédones, monocotyles, à corolle hypogée, dont le fruit a des noyaux.

**Pyrene**, s. f. (pyren, noyau) chacune des petites noix realcimes dans un péracarpe charnu.

**Pyrenées**, s. f. pl. *pyrenées* (Pyrenis), chaînes de montagnes qui séparent la France de l'Espagne. *Hautes-Pyrenées*, *Basses-Pyrenées*, *Pyrenées-Orientales*, noms de trois départements de France.

**Pyriture**, s. f. *pyriture* (pyros, feu; ailes, je brûle), plante racines très-dures.

**Pyritique**, adj. *pyriticus* (pyritus, fièvre), bon contre la fièvre.

**Pyretologie**, s. f. *pyretologie* (pyros, trouble), traité des fièvres.

**Pyrexie**, s. f. *pyrexia*, fièvre symptomatique.

**Pyrie**, s. f. (pyros, feu) sulfure métallique.

**Pyriteux**, eus, adj. *pyriteus*, euse, de la nature de la pyrite.

**Pyrobalistique**, adj. *pyroballistica*

(pyros, je lance); se dit des machines mises par le feu.

**Pyrologiques**, *Pyrologiques*, *Pyrologiques*, adj. *pyrologicus*, *pyrologicus*, *pyrologicus* (ligament); se dit des acides depuis peu reconnus pour n'être que de l'acide oxalique, tenant en dissolution une huile empirico-matérique; ainsi les *pyrologiques*, les *pyromucosites* et les *pyroarctiques*, ou les combinaisons de ces trois acides avec les différentes bases, doivent être regardées comme de vrais acides; chim.

**Pyromètre**, s. m. *pyrometer* (pyros, feu; pios, mesure), instrument pour mesurer les degrés du feu.

**Pyrophane**, adj. *pyrophane* (pyros, je brûle); se dit d'une pierre qui devient diaphane à l'approche du feu.

**Pyrophore**, s. m. *pyrophore* (pyros, je porte), pondre de farine et d'alun qui s'allume à l'air.

**Pyrotechnie**, s. f. *pyrotechnia* (pyros, art), art de se servir du feu, surtout dans les feux d'artifice. — la chimie.

**Pyrotechnique**, adj. *pyrotechnicus*, qui appartient à la pyrotechnie.

**Pyritique**, adj. *pyriticus* (pyritus, je brûle); se dit des remèdes qui caustiquent.

**Pyroxène**, s. m. *pyroxene* (pyros, je brûle, feu; xene, étranger), ou *Schorl des volcans*, minéral qui ne se reconnoît qu'accidentellement dans les produits volcaniques.

**Pyrrhique**, s. f. *pyrrhica* (pyrrhos), danse militaire des anciens, inventée, dit-on, par Pyrrhus.

**Pyrrhonien**, eus, s. et adj. *pyrrhonius*, eus, qui doute ou affecte de douter de tout.

**Pyrrhonisme**, s. m. *pyrrhonismus*, doctrine de Pyrrhon; habitude ou affection de douter de tout.

**Pythie**, s. f. *Pythia* (Thyia; de pythos, trou; i, interrogé), prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

**Pythiques**, adj. pl. *pythicas* (jeux), qu'on célébrait tous les ans en l'honneur d'Apollon Pythien.

**Pythionie**, s. f. *pythionia* (pythos, devin), nom donné dans l'antiquité à certaines devineresses.

**Pyurie**, s. f. *pyuria* (pyros, pus; uris, je urine), pissement de pus.

**Pyrocantale**, s. m. *pyrocantale* (pyros, feu; acanthus, épine), arbrisseau épineux; lycium.

**Pyridale**, s. f. *pyridale*, petite capsule des mousses.

## Q, dix-septième lettre de l'Alphabet.

**Q**, s. m. (ce ou le) treizième consonne.

**Quadrangulaire**, s. m. et adj. *quadrangulus* (quadrangulus), âgé de quarante ans.

**Quadragesimal**, e, adj. *quadragesimalis* (quadragesimalis), qui appartient au carême.

**Quadragesime**, s. f. (quadragesimus) se dit du premier dimanche du carême.

**Quadrangulaire**, *Quadrangulaire*, ou *Quadrangule*, e, adj. (quadrangulus) qui a quatre angles.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrant**, s. m. *quadrans*, morceau de fonte plus que la lettre, et large de trois à quatre chiffres, qui sert à lire un blanc en imprimant; il y a aussi des *quadrants* larges de deux chiffres.

**Quadrature**, s. f. *quadratura* (quadratura), réduction géométrique d'une figure curviligne à une autre qu'on puisse carrer ou évaluer en mesures communes. — état de deux autres disants de 90 degrés. — *quadrature*, assemblage des pièces qui font marcher les aiguilles d'un cadran, etc.

**Quadré**, V. *Carre*, etc.

**Quadrifide**, e, adj. *quadrifidus* (quadrifidus, deux), à quatre dents; bot.

**Quadrifidus**, s. m. *quadrifidus* (quadrifidus, deux), à quatre incisives profondes sur un calice entier; bot.

**Quadriflore**, adj. *quadriflorus* (quadriflorus, deux), dont les fleurs sont disposées quatre à quatre.

**Quadrifolium**, s. m. *quadrifolium* (quadrifolium, quatre), plante qui a quatre feuilles sur une même tige.

**Quadrige**, s. m. *quadriga* (quadriga), chez les anciens, char à deux roues, attelé de quatre chevaux de front. — bandage qui imite cet attelage; chir.